

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination continue.**

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

L'EUROPE EN AMÉRIQUE.

L'ancien monde connu s'est affaissé dans sa pourriture sociale et politique, tombant par lambeaux, comme tombent les chairs d'un corps rongé par la peste. Le sol même en est resté pestilentiel ; les lieux les plus beaux, les terres les plus peuplées, sont restées désertes et inhabitées depuis des siècles.

Les causes humaines d'un tel résultat nous échappent par leurs conséquences, qui tiennent presque du merveilleux. Cette mort nous étonne après tant de vie : ce berceau du monde n'est plus qu'une vaste nécropole, où sont entassés les débris des sociétés, avec des reflets de gloire encore empreints sur ces ruines, à mesure qu'on les exhume au même soleil qui les illuminait au temps de leurs splendeurs.

La tombe est le plus grand enseignement que l'homme donne à l'homme. On interroge la Providence à travers la couche des peuples ensevelis sous la poussière des temps : ces générations entassées les unes sur les autres, la vie des hommes mise bout à bout, constituent, de lendemain en lendemain, de siècles en siècles, cette chaîne de morts qui remonte jusqu'au premier homme. Cette mort, c'est le passé et l'éternité des sociétés. Dieu au commencement, Dieu à la fin.

Dans ce mouvement incessant, les familles se sont divisées, séparées, dispersées à de grandes distances. Les actualités diverses ont créé forcément des aptitudes diverses, des mœurs différentes, des langages qui ont fait des langues multiples. Les intérêts du territoire ont constitué des sociétés, avec des autonomies distinctes

et conformes aux exigences et aux spécialités des sols. Les hommes, quoique sortis de la même souche, sont devenus par ces causes, et sous la direction providentielle, en se multipliant, des races différentes, pour constituer la société humaine.

Les hommes, dans leurs migrations obéissent à l'ordre divin et vont remplissant la terre. Du premier homme, en comptant d'après la chronologie chrétienne, jusqu'à notre temps, vous arrivez, par l'accroissement aussi connu que fatal des générations, au nombre que représente l'humanité dans le monde.

Les migrations n'ont jamais affaibli d'une manière sensible les sociétés d'où elles sont parties. La condition économique a toujours déterminé les déplacements considérables ; et comme ces déplacements ont eu pour résultats, dans la plupart des circonstances, d'améliorer la condition de ceux qui restaient, l'accroissement de la population s'est fait en proportion de l'aisance qui en découlait. Car, comme le faisait remarquer Buffon : à côté d'un pain, il naît un homme.

La déperdition des peuples du monde antique a ses causes dans les conquêtes, la servitude, la corruption. La situation économique, et la condition morale, ne pouvaient s'améliorer à côté de causes si énergiques, si incessantes, si universelles, de dissolution.

La famille était attaquée dans sa source même ; les plaisirs demandaient la stérilité.

Pendant des siècles, les populations broyées sous le despotisme et le Césarisme, ont cherché dans les solitudes, la paix et la liberté. Elles ont peuplé les forêts de l'Europe, pour devenir les barbares et refaire la civilisation et les sociétés par le dogme chrétien.

L'Europe, déchirée par l'antagonisme des pouvoirs et des libertés, va haletante sous le lourd fardeau de cette divergence. Sans le christianisme, elle mourrait comme l'Asie ; mais la vérité chrétienne empêche la société de sombrer dans ces orages qui emportent les dynasties, les hommes et les institutions. La religion éclaire ce chaos de sa lumière, après la tourmente, et la société reprend sa route, avec l'intelligence quelle ne peut mourir parce quelle possède la source de la vie dans une vérité immortelle et impérissable. L'antiquité, qui s'est effondrée, reposait sur le mensonge, sur le néant moral et matériel, et ne pouvait vivre et durer que la vie du néant. La corruption et le mensonge étaient dans la religion, dans la science comme dans l'ignorance. La vie matérielle était la seule aspiration.

Le germe de la mort était trop profondément dans le corps social pour en être enlevé : l'âme seule a pu être rachetée ; cette popu-

lation de centaine de millions, a pu recevoir, avant de mourir, l'extrême-onction du christianisme.

Pour reprendre la civilisation de l'Asie, il faut à cette terre des races issues du principe chrétien. La Russie va, comme les barbares d'autrefois, jetant ses masses multiples vers de meilleurs climats. Ce n'est plus le monde civilisé se refoulant et se cachant dans les forêts contre la corruption et la servitude ; c'est le monde civilisé, retournant dans ses foyers après des siècles d'exil, pour reprendre la civilisation enfouie sous les décombres des temples, des palais, des arts et des richesses d'autres âges, d'autres temps, qui furent ses prédécesseurs et ses ancêtres.

L'ancien monde, pour l'Europe, c'est l'Asie. Pour l'Amérique, le vieux monde, c'est l'Europe, c'est aussi la terre de ses ancêtres, des races qui l'ont découverte et peuplée.

Les origines se partagent en trois souches principales, plus ou moins mêlées, plus ou moins organisées en sociétés régulières, sous des pouvoirs propres et particuliers : l'élément latin, l'élément saxon, l'élément allemand, c'est aussi l'ordre dans lequel, elles sont venues sur cette terre.

En Amérique, il n'y a encore qu'un grand empire, qu'une puissance, les Etats-Unis. C'est la représentation politique de l'élément saxon. Il n'y a pas encore un grand peuple, fort par l'unité de la race, par la similitude du langage, de la religion, des mœurs, par une homogénéité indissoluble dans toutes les choses qui sont la nationalité.

Les américains des Etats-Unis sont de toutes les races, de toutes les langues, de toutes les religions. Il y a, dans cette appellation même, la nécessité de la division comme la condamnation du nom. Il faut arriver à une séparation pour donner un nom propre au peuple des Etats-Unis. Un homme ne peut s'appeler les Etats-Unis. Les habitants des Etats-Unis sont des américains, mais il ne sont pas les américains.

La race latine est disséminée dans le Mexique, le Brésil, le Pérou, le Chili, le Canada, et un peu partout dans les Etats-Unis.

L'élément allemand est principalement dans l'ouest de la république américaine.

La race noire, quoique nombreuse, ne doit être comptée que comme cause de dissolution, de décadence dans les Etats, où elle est en nombre considérable : c'est la cause asiatique, avec les mêmes influences fatales et démoralisatrices.

La race indienne, quand elle ne se fusionne pas avec les autres, disparaît comme la forêt, devant la hache du défricheur et les nécessités de l'occupation.

La terre américaine est encore plus ou moins dans un état de fusion, de transformation ; elle est encore à s'asseoir, à se consolider. Dans ce travail d'enfantement, d'organisation sociale et politique, les divers éléments se séparent, se divisent, se soudent, s'enchevêtrent par leur mouvement normal, par leurs affinités naturelles.

La population totale de l'Amérique est probablement de 60 millions. Les Indiens et les Noirs sont à peine 15 millions. L'élément saxon propre compte environ 12 millions, les autres trente trois millions sont latins, celtes et allemands.

Entre les sociétés comme entre les individus, il y a dans tous les temps et partout, une rivalité pour la domination. Malgré les tendances plus chrétiennes qui prévalent, le moi, qu'il soit la nation ou l'individu, réclame plus ou moins la maîtrise, la suprématie.

Il est tout simple, tout naturel, que la puissance la plus considérable, la plus solidement assise, parle avec confiance d'agrandissement. Cependant, son organisation intérieure, sa constitution politique, la rendent peu propre aux guerres d'envahissement et de conquêtes.

La doctrine Munro est née des dangers de la république, de cette diversité des peuples qu'elle invitait, pour défricher ses forêts et ses prairies. Dans ces arrangements de petites républiques réunies en fédération, le tout, la nation avait raison de craindre l'intervention d'une puissance européenne au profit d'un état de la fédération. L'élément saxon se croyait assez fort pour toujours dominer, assez expansif pour s'assimiler ces migrations diverses.

L'Amérique pour les américains, était une politique toute saxonne, par conséquent toute humaine. L'égoïsme a le coup d'œil du moment, mais cette prétention a souvent des rétributions fort étranges dans ses conséquences.

L'Europe n'a pas eu besoin d'intervention pour se placer en Amérique, et s'y créer des influences aussi puissantes que l'occupation armée. Elle a fourni ses contingents au mouvement commandé par les situations économiques des deux continents. Les soldats de la richesse ont fondé des colonies ; et, après la conquête du sol, comme toutes les sociétés nouvelles, elles ont été poussées par les lois de la gravitation sociale à se réunir, à se grouper, moins pêle-mêle, et à imprimer au mouvement général leur impulsion propre et particulière. Cette tendance des forces sociales vers une organisation plus homogène, plus centralisée, des différentes races de ce continent, est visible sur tous les points.

L'Europe est profondément intéressé dans ce travail d'organisa-

tion et d'homogénéité : il correspond à celui qui se fait sur sa propre terre. De là les tendances, les luttes des races de l'ancien monde, ont leurs retentissements dans le nouveau. La facilité, la rapidité des communications maintiennent vivace le sentiment national, comme les rivalités et les préjugés. Les causes de dissidence restent toujours actives et arrêtent la fusion.

La situation de l'Europe est donc un fait presque personnel et une étude doublement importante au point de vue, du passé, du présent et de l'avenir. Toute grande civilisation réagit partout sur le monde civilisé. Dans ce réseau des intérêts humains, les sociétés sont mêlées, soudées comme dans une chaîne électrique; la moindre vibration ébranle par des secousses instantanées cette immense laboratoire. La similitude des conditions, des intérêts, au point de vue social et religieux, exerce une influence indirecte, mais permanente, d'autant plus énergique quelle représente la patrie, la race, la langue, la religion; tout ce qui agite le plus profondément les passions et l'intelligence des hommes.

Le monde européen se trouve mal assis dans ses divisions territoriales, sociales et politiques : il s'y fait un mouvement intérieur de réorganisation, avec ou sans les gouvernements; mais dont le dénouement, lent comme tout avenir, ne peut arriver toutefois, sans une grande lutte.

Le catholicisme et le protestantisme sont en présence partout. La civilisation repousse la violence et toute persécution. Ces deux religions, abandonnées à la seule influence de l'examen et des discussions ne seraient bientôt qu'une seule, sans les difficultés nationales, sans les intérêts sociaux ou individuels créés par les temps et les changements.

Le protestantisme n'est que le doute universel. L'esprit est mal à l'aise dans cette négation. C'est le paganisme romain qui admettait tous les dieux au ciel et au temple, pourvu que l'on sacrifiait à l'Empereur.

Le catholicisme est l'affirmation de l'idée chrétienne, mais absolue, entière, sans division, sans doutance, pour tous et pour toutes choses. Dans cette dualité de doctrines, l'intelligence se tourne vers l'affirmation : cela découle de sa nature, de son caractère essentiel. Mais à côté de l'examen, de l'étude, des luttes de l'esprit humain, il y a l'Empereur, qui est la suprématie matérielle, la chose qui refuse tout doute, comme le droit de douter. S'il n'y a plus l'Empereur, il y a les institutions politiques, les pouvoirs, qui réclament la domination.

L'idée nationale, s'appuyant sur les intérêts politiques, sur les affinités religieuses, pousse vers une solution plus conforme aux

besoins et aux tendances des temps. Tous ces grands intérêts sont en présence et tiennent leurs soldats toujours prêts : c'est la guerre sans les combats, mais aussi épuisante et qui, en définitive, a ses triomphes, ses défaites, ses succès. Les protocoles tiennent lieu de canons. On meurt de faim : ce qui ne vaut guère mieux que de mourir par la mitraille.

L'argent est le nerf de la guerre, mais le capital qui représente les épargnes des sociétés est l'instrument de la paix. Il n'y a plus de guerre que pour le capital. La richesse représente la civilisation, la puissance, le progrès, la liberté, le bien être des masses, qui ne veulent plus être des lutteurs et des gladiateurs pour l'amusement des forts et des puissants.

Mais on tomberait dans une grave erreur si on calculait cette richesse d'après son chiffre seulement. Rien n'est plus comparatif que la chose qui constitue la richesse pour les sociétés comme pour les individus. Un peuple peut être dans la pauvreté avec un capital immense. Le caractère de la fortune publique est son universalité.

C'est contre la tendance fatale de la richesse à s'accumuler dans les mains de quelque-uns que les sociétés européennes luttent depuis si longtemps. Le christianisme, tout de charité et d'égalité, ramène incessamment contre ce courant d'accumulation et l'empêche de reproduire l'antiquité.

Voilà les causes latentes, mais énergiques, du mouvement européen vers des transformations basées sur les nationalités et sur l'idée religieuse, qui est également l'idée économique d'après la justice et la vérité.

En Europe, il n'y a plus que trois éléments nationaux bien tranchés, le saxon, le latin, l'allemand.

Le peuple anglais est tout l'élément saxon. Il est assis au milieu des mers comme pour les dominer. Sous l'égide du libre échange, qui est la protection la plus énergique et la plus exclusive, et une modalité des tarifs protecteurs, dans l'intérêt du monopole de la production, il va absorbant le capital du monde, garde le travail et l'industrie pour lui, et laisse aux autres nations une consommation aussi facile que ruineuse. Le capital anglais offre les moyens de développer les ressources inépuisables de l'ancien comme du nouveau monde en échange de ses manufactures ; se contentant de faire des pauvres et du coton : les premiers, pour défricher les solitudes ; le dernier, pour alimenter sa colossale richesse.

Il y a dans l'examen du mouvement de la richesse chez le peuple anglais une étude qui se rattache à mille faits et questions de la plus haute portée. Le capital représente la liberté, le travail,

la pauvreté, la richesse, l'égalité, la caste, et pardessus tout, l'intelligence, l'examen sérieux et rationnel de la condition économique, mais restant par sa nature, égoïste, implacable comme la fatalité. Il représente les épargnes de la société pendant des siècles, donnant à la classe qui le possède, les habitudes pratiques, le sens intime des faits, vivant du passé dans le présent, faisant l'avenir au jour le jour, d'après la cote des fonds ; règle qui touche toutes les bourses comme une horloge électrique, qui sonne l'heure du danger et met de suite tous ces manipulateurs de travail à la raison. Tout arrête dans cette immense usine humaine, pour faire le bilan de la situation.

Le capital se fait charitable pour moins perdre. Il donne le pain à ses travailleurs pour garder sa domination, son ascendance, comme les empereurs donnaient du pain et des combats pour garder l'empire.

La religion comme la morale ne sont que pour les riches ; il y a des peines contre les agresseurs du capital. L'ordre règne si la force, le meurtre, l'orgie ne brutalisent que la foule des travailleurs. La société repose avec confiance sur ses trésors, si la multitude endure sans murmurer, sa mendicité, et meurt de son travail.

La nation anglaise se fait d'autant plus caste et privilège que le capital augmente. Il y a deux classes qui se touchent sans se confondre, les nobles et les riches ; mais le seul privilège auquel tous aspirent, c'est celui de la richesse.

Décrire le mouvement de l'industrie, les évolutions du capital, c'est indiquer le mouvement social et politique de l'Angleterre. Tout commence au capital, tout aboutit là, mœurs, politique religion, morale. Mais on se tromperait, si on déclarait cette influence, en tout et partout, pernicieuse, matérielle, grossière. On l'a déjà fait remarquer, le capital représente l'épargne des sociétés amassée goutte à goutte, il est donc un fait humain découlant de la condition même de l'homme, il est plus ou moins la glorification de la nature, mais par un être qui tient tout de Dieu pour retourner à Dieu. Le désordre est dans l'oubli des lois immuables de la vérité, mais non dans la richesse.

L'intelligence, l'ordre, la permanence, sont aussi nécessaires à la production de la richesse que le travail. Le travail est toujours un progrès dans la civilisation ; ses œuvres sont plus ou moins l'art, le développement du sentiment du beau, sinon du vrai, dès qu'il n'ait pas fatalement et légalement la servitude et l'infamie. Le travail antique faisait du travailleur une chose moins vile que nulle : le droit absolu, suprême, du maître, constituait la nullité, mais ce fait ne pouvait enlever le caractère matériel de la

chose humaine. Le maître aussi était vil, mais il n'était pas nul. La vie lui était garantie par la loi comme tout autre bien.

Le capital, dans le monde moderne, fait des esclaves, mais s'ils sont déprimés par la misère, ils ne sont ni vils, ni nuls de par la loi civile et politique. Leur réhabilitation ne dépend point de la volonté des maîtres, mais de la possession du capital. Le travail est libre, mais toutefois il est vrai de dire de ce ciel terrestre de la fortune, qu'il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

Il y a, dans ce travail qui fait la richesse, une cause favorable à la régénération continuelle de la société, par l'ascension incessante de quelques travailleurs à la domination. Ils jouissent du privilège, avec l'ambition d'arriver à la caste. La vanité de ces ambitions suffit à ces milliers de travailleurs, qui rêvent dans la mendicité, les hazards dorés qui peuvent les placer parmi les maîtres et les grands. Ce rêve est dans toutes les têtes, parcequ'il est quelquefois la réalité. On consent volontiers à ce travail, qui use tout, dans l'espoir de cette royauté de richesse. Il y a au moins la liberté d'un tel travail, l'audace d'une telle espérance.

Les riches sont des champions du pugilat, des vainqueurs à la course. Les vaincus attendront pour combattre de nouveau et lutter pour le prix. C'est le *fair play* qui s'applique à toutes choses, à toutes conditions, à toutes situations, aux coups de poings, comme aux luttes de l'industrie, de la vie publique, inventé par le capital, comme son aphorisme social et politique.

Dans cette course industrielle, le capital s'accroît plus rapidement. Mais il se concentre d'avantage dans les mains de quelques-uns, comme le disait le secrétaire Mr. Culloch, des Saxons de l'Amérique, les riches deviennent plus riches, les pauvres se font plus pauvres. Cette liberté de travailler pour la richesse, comme la base de tous les droits, des honneurs, de l'importance sociale, est le trait caractéristique de l'anglais; elle suffit à ses aspirations, elle modèle ses aptitudes comme ses habitudes.

Il y a, dans cette liberté, un souverain mépris de la pauvreté. La plus grande noblesse ne compte plus sans la fortune. L'homme d'état n'est possible qu'avec la richesse. La pauvreté, si elle n'est pas toujours la dégradation, est toujours l'obscurité. Il y a de rares exceptions pour quelques grandes intelligences seulement, auxquelles toutefois on fait l'aumône d'une fortune. Somme toute, ceux qui ne sont ni riches, ni de la noblesse, sont estimés comme les artistes, comme les chanteurs des théâtres, pour les jouissances et les plaisirs du jour.

Cet exclusivisme, est le fait dominant, l'idée principale de la société. Chacun s'isole, comme si on se condamnait à l'exil, au

milieu des pauvres, pour avoir le plaisir de dire qu'on est riche. Ce sentiment si peu humain, si peu chrétien, a pourtant créé une chose, qui est presque une institution anglaise : c'est le *home* ; la maison, le toit maternel. Le français a la famille, il vient dans sa famille, s'entoure de sa famille. L'anglais vient dans son *home*, pour s'embaumer de confort ; mot tellement matériel qu'il n'a pas de traduction. Il est dans son château, où il fait souvent froid, où la bise engouffre ; mais il est seul maître là, comme dans une forteresse, avec ses chevaux, ses chiens et des haies à franchir. Le Français habite sa maison, avec sa famille : l'anglais is *at home* ; — c'est ce que disait Sheakspeare, le plus anglais de sa race : *Richard loves Richard ; that is : I am I.*

L'influence qu'exerce sur le monde l'élément saxon, reflète sa condition économique, tant au point de vue religieux que social. Elle est presque toujours égoïste comme le capital qui en est la base ; toujours conservatrice des intérêts du jour ; s'alliant à toutes les éventualités politiques et sociales ; civilisant avec du coton ou des couteaux ; exportant ses populations comme elle exporte les produits de son industrie ; laissant tout faire, si on lui laisse colporter ses marchandises. L'évangile viendra pour aider le coton et la marchandise ; quand ses ministres pourront promener leurs femmes en palanquins et dans les palais.

L'élément allemand pousse à une lutte religieuse comme moyen d'aider ce qu'on appelle l'unité allemande. Ce n'est pas pour être plus protestant ; car il est trop sceptique, trop nuageux d'indifférence pour être fanatique ; c'est pour être plus puissant ; c'est pour obtenir la prépondérance territoriale. Il aurait sonné la bataille, si la protestante Angleterre lui avait prêté secours. Mais le peuple anglais a consulté sa caisse, et il n'a pas trouvé la chose profitable. Le neveu de l'exilé de Ste. Hélène est moins dangereux que ce Bismark, qui parle et fait de la politique comme Bonaparte.

Cette unité allemande n'était qu'une ambition Prussienne ; et son résultat le plus apparent a été de faire voir combien était puissante la diversité des races de la vieille Germanie. Elle a démontré que l'assimilation marchait vers trois consolidations, la Prusse, l'Autriche, la Hongrie, à côté desquelles se placerait la Pologne et ses tributaires.

L'élément latin s'est toujours distingué par une conception plus compréhensive, plus rationnelle, plus intuitive des temps et des choses. Il a toujours marché à la tête de la civilisation. C'est lui qui porte plus hautement l'idée, la vérité. Les temps sont à lui, parce qu'il représente la plus grande somme de l'idée chrétienne.

L'épargne se fait moins vite, mais plus universelle. Il y a plus

d'égalité véritable; l'homme compte plus dans le sanctuaire comme dans la cité. Il y a bien la pauvreté, mais elle n'est pas l'opprobre. Les églises sont ses temples, ses palais; les prêtres sont les enfants du peuple et n'ont d'autres privilèges que le dévouement et la charité. La grandeur ne déroge pas par la pauvreté.

La guerre de sept ans, la coalition de la Ste. alliance, ont été des luttes gigantesques contre la race latine: elle aurait sombrée dans ces terribles secousses, si sa civilisation n'eût pas été par elle seule, une puissante armée, combattant plus vaillamment que ses vaillants soldats.

La société américaine, comme il a été dit, est sortie de ces grandes divisions des peuples de l'Europe. Ils sont assis, un peu pêle-mêle, se coudoyant souvent, placés quelquefois sur des terres séparées par de grandes distances.

La race saxonne occupe la partie la plus favorisée de cette nouvelle terre. Elle parle de ses destinées inévitables, avec une superbe, une jactance, qui souvent font obstacle à l'examen. Ce qui doit consoler, c'est qu'elle parle d'accomplir ses destinées par sa seule volonté et par une puissance mystérieuse découlant d'elle seule. Les autres races ont droit de compter sur une autre puissance, celle de la sagesse providentielle.

Quelques utopistes, même dans notre pays, veulent faire une seule chose de toutes ces familles, une nationalité de toutes ces nationalités, une seule terre de toutes ces terres, une seule langue de toutes ces langues: en fusionnant ces existences diverses dans l'élément saxon.

L'immensité d'une telle puissance, assise sur tout un continent dont les richesses sont aussi variées qu'inépuisables, accoudée sur les deux océans, est une chose qui séduit par sa grandeur; mais cette chose ne peut être qu'un rêve et qu'une espérance audacieuse.

La marche humanitaire est vers les divisions, les distinctions, vers les nationalités multiples. Notre sagesse est trop courte pour gouverner des mondes; à peine peut-elle suffire pour l'administration de faibles sociétés, de royaumes plus ou moins petits.

D'ailleurs, cette puissance saxonne est la moins homogène de toutes les sociétés qui y sont assises. C'est un immense caravansérail sous lequel sont couchés les peuples les plus opposés. L'intérêt est la seule force cohésive qui leur donne une apparente unité; mais ces intérêts, doublés des préjugés de caste, des différends créés par le placement de populations sur des territoires antagonistiques de besoins et de productions, menacent à tout instant d'un démembrement général, ces sociétés mal jointes.

Il est un fait assez étrange et particulier à la civilisation de la

république américaine : c'est qu'elle est assise sur la diversité des races et sur leur droit égal à la puissance politique. La fusion ne se fait pas ; la condition politique maintient les séparations. Il y a profit à rester irlandais, allemand, français : c'est la base d'où chacun part pour se grandir, mais tous conservent leur individualité comme protection et influence personnelle. L'élément saxon, qui, en Amérique, s'appelle l'élément américain, maintient cette séparation dans son intérêt de domination universelle : il domine à raison de ces divisions. Cependant ces séparations, ces diversités dans le peuple, sont des causes de faiblesse, de désordres dans l'état, dans la puissance générale ; causes talentées, mais d'autant plus énergiques quelles échappent au contrôle politique dans un pays libre, et quelles deviennent dans plusieurs des Etats, le pouvoir tout organisé par la constitution même.

Ces diverses nationalités s'augmentant, acquièrent incessamment de la force. plus d'unité ; et le courant d'isolement, s'infiltrant sans cesse et d'avantage dans le lit social, prend les proportions de grands fleuves, roulant avec la majesté de la puissance et la régularité de la force.

Ces germes d'existences distinctes et séparées produiront leur moisson au terme marqué par l'ordre providentiel. Les éventualités qui leur donneront la force, les transformeront à l'époque nécessaire dans des nationalités formées de leur vie propre et particulière. Car c'est là, le lien providentiel ; c'est aussi là qu'est la force comme l'unité. Il en est du monde social comme du monde matériel, sous la main de Dieu, qui fait l'ordre et la permanence dans les différences : l'unité vraie, normade est dans ces différences.

Les tendances vers l'isolement, les effets de ces séparations sont évidents, sont écrits dans le langage, dans les mœurs, sont étiquetés et marquées sur le territoire.

La population des Etats-Unis, défalcation faite des nègres, est d'après le dernier recensement de 20 millions. Il y a déjà plus de la moitié de cette population qui est irlandaise, allemande, française. L'irlandais n'est pas plus américain que l'américain est anglais. L'allemand s'enrichit, est encore moins américain que l'irlandais. Le français s'éparpille partout ; mais tout en couvoyant toutes les races, il reste celte.

La moitié de la société n'est plus saxonne ; et cette moitié va s'accroissant par une émigration incessante comme par sa propre fécondité. L'autre moitié s'efface par ses désordres ; et comme la société payenne, recherche des plaisirs stériles.

Dans vingt ans, l'élément saxon ne constituera pas le quart de la population. Alors, il y aura des territoires où l'on comptera une

nationalité allemande de plus de 10 millions. Elle est dans l'immense vallée de l'Ouest occidental. Le saxon se réfugie dans la Nouvelle-Angleterre : c'est son berceau américain ; et c'est de là qu'il doit reprendre sa vitalité, s'il doit régner.

La richesse en tout genre, est exclusivement matérielle, elle est toute de terre. Les riches sont les privilégiés ; ils ont le luxe, le faste, les dissipations ; mais ils n'ont pas la famille. L'élément saxon est frappé de stérilité par les désordres de sa richesse même : or, comme la caste n'existe pas, il n'y a pas de régénération pour combler cette inanité par la fusion, par l'ascension des pauvres dans la caste. Le capital retourne à sa source, le travail, qui est le peuple. L'américain saxon se fait souvent caste par l'opulence ; et c'est à l'exclusivisme, qu'il en fait découler, qu'il demande la suprématie. L'idée chrétienne, qui est l'avenir comme elle est l'immortalité, est toute d'égalité et non de privilège. La vanité de cette société, qui s'appelle exclusivement les Américains, épuise ses forces sociales dans une vie presque vagabonde, comme elle pousse dans des mœurs qui sont la corruption et la stérilité antique.

Le rôle de Rome ne peut-être joué de nouveau au profit des maîtres de Washington. Ces Allemands et ces Irlandais ne seront pas les habitants des provinces pressurées par les proconsuls romains.

Les institutions font les mœurs comme les sociétés. La division est le principe dominant dans la constitution des Etats-Unis. L'exergue : *E pluribus unum* plane sur le frontispice de l'édifice politique, social et religieux. La souveraineté est partout, dans l'individu, dans les associations, dans les Etats qui composent la fédération, dans la fédération de toutes ces parties. La division sociale est aussi variée, aussi compliquée : divers peuples, divers langages, différentes religions.

Tout marche, descend à la séparation. Cette cause de démembrement est justement appréciée par l'élément saxon, parce qu'elle lui est hostile et fatale, parce qu'en plaçant le pouvoir dans chaque Etat, elle lui enlève son contrôle universel. Il profite des craintes et des luttes de la guerre du sud pour pousser vers la centralisation ; mais cette centralisation d'un si grand territoire serait l'absorption des libertés au profit d'une classe et des minorités.

Les aspirations de la vie politique, les mœurs du peuple sont trop démocratiques pour permettre un tel résultat. On gardera la liberté par la division ; on évitera l'oppression, qui est la centralisation, par le démembrement.

L'unification de toutes ces races en une seule, ne se fera pas plus en Amérique qu'en Europe.... Les ressemblances s'assembleront,

s'uniront ; c'est l'unification rationnelle d'après la loi qui régit toute création. La matière broyée se transforme en un produit unique de différentes substances ; mais c'est à raison des lois particulières du monde matériel, qui ne peuvent s'appliquer au monde des hommes.

Si la terre américaine eut été destinée à devenir une terre toute saxonne, le tronçon anglais n'eut pas été séparé par l'indépendance des Etats-Unis. L'Angleterre, maîtresse du nouveau continent, eut été la maîtresse du monde. Les Etats-Unis restant colonies, sous la souveraineté de la Grande-Bretagne, l'émigration étrangère eut été peu considérable : la richesse eut été plus concentrée, le développement matériel eut été moins rapide, moins grand, mais il se fut fait au profit seulement du capital anglais. Le continent européen, comme l'Amérique, n'aurait eu, pendant des siècles, d'autre industrie que celle permise par le capital anglais.

Cette séparation a changé la politique du monde, parce qu'elle a bouleversé l'ordre social et économique. Le protestantisme, qui allait se faire la puissance par les castes, qui repoussait le catholicisme pour lui prendre ses influences, n'a pu asseoir la domination que la guerre de sept ans lui avait préparée, à côté de ce mouvement économique, qui a débordé de tous points sur la vieille Europe. Pour garder l'influence, il s'est fait industriel : c'est-là son rôle humanitaire, c'est ce qui marquera son passage à travers le monde.

Les temps ne sont pas éloignés où l'élément saxon, d'absorbant va être absorbé. Les Etats-Unis ne seront pas des empires Allemands ou Irlandais, mais ils ne seront pas saxons. Ils sont poussés vers cette nouvelle existence par une force au-dessus des volontés humaines. De la transformation et de la fusion de ces divers éléments dans leurs éléments propres. naîtront des sociétés diverses, avec leurs missions particulières dans les desseins de Dieu.

Les races latines occupent presque exclusivement la moitié de l'Amérique. Leur énergie nationale s'est effeuillée dans les luttes des guerres civiles : leur civilisation s'est épuisée au contact de la vie sauvage. Un long isolement des terres natales les a jetées dans l'indolence morale de l'indien. Les moyens de communication, devenus si faciles, si universels, les ont placés de nouveau dans le courant des idées plus conformes à l'idée chrétienne. Ces races vont reprendre leur carrière dans les sociétés, aidées des secours et des influences de leurs sœurs d'Europe. Il n'y a pas d'Espagne, de Portugal, ou d'Italie, mais il y a le Brésil, le Mexique, le Pérou, le Chili.

La branche celtique de ces races latines n'est considérable et placée en masse compacte que dans le Canada et la Louisiane. Elle

a des jalons sur bien des points, mais nulle part ailleurs elle est organisée en gouvernement particulier. Les Irlandais sont en grand nombre, mais disséminés partout. Nonobstant les affinités d'origine, de religion, la différence des langues empêchera la fusion de ces deux tronçons de la souche celtique en Amérique.

L'Irlandais exerce une influence considérable dans sa nouvelle patrie, tant à raison de son nombre que de ses mœurs. Presque toujours catholique, il est protégé dans son développement, par les tendances de ses doctrines religieuses, contre les désordres qui éteignent la famille. Il reste Irlandais, ne se fait pas saxon ; reste l'instrument de la providence pour faire les destinées inévitables de la terre où il s'est réfugié, pour échapper à la misère et à la dégradation. Il va accaparant la nouvelle Angleterre, échangeant sa verte Erin contre les montagnes des Pilgrims ; faisant une patrie celtique de cette terre saxonne.

L'éternel burin de la providence trace au berceau des sociétés, leurs destinées, comme il trace nos traits dans le sein de nos mères.

La misère irlandaise, fille de la richesse anglaise, débordant comme les hordes barbares est venue s'asseoir au foyer de la richesse pour monter à la réhabilitation sociale par la propriété. La rétribution aura ses faits au temps voulu ; elle n'est pas toujours la guerre, la destruction violente ; elle est souvent la glorification de ce qui fut la misère et la dégradation. Sous les hailons de la misère, nécessités implacables de la tyrannie religieuse, politique et sociale, ont grandi le sentiment et les besoins de la protection, de la défense : c'est leur développement que la main de Dieu trace sur la muraille pour l'enseignement des peuples.

La religion et le langage sont les causes les plus puissantes de séparation entre les sociétés, comme ils en sont les liens de cohésion les plus forts. La religion est le dissolvant le plus énergique comme il est l'absorbant le plus puissant. Elle concentre les intelligences et les forces sociales autour de ses foyers.

L'âme serait la négation, si la conscience humaine ne pouvait acclamer la vérité comme l'assise fondamentale de la grandeur individuelle et de la puissance des sociétés.

Les catholiques comptent 44 millions sur le continent américain.

Il y a à peine 18 millions, sur les 60, qui parlent l'anglais, et sur ces 18 millions, plus de 12, sont les antagonistes de l'élément saxon. Comme religion, il a contre lui une majorité immense et qui s'augmente rapidement tous les jours. Comme langue, il a plus d'avantage, plus d'avenir.

L'Irlandais ne retournera pas au gallique. La langue anglaise restera le langage d'une portion considérable de ce continent ;

mais il ne sera pas plus la langue de tous en Amérique que dans les Indes.

L'Allemand a conquis son droit de cité sur une portion trop considérable du territoire pour ne pas s'asseoir au foyer d'une grande nationalité.

L'Espagnol, avec ses changements, ses modifications, est implanté d'une manière inaltérable sur la moitié du continent. Par les besoins de sa situation, par son mouvement propre, il ira modifiant, absorbant dans son élément, les terres et les sociétés, analogues à son caractère physique et moral.

Le peuple Espagnol est le plus asiatique des peuples de l'Europe, mais sous l'égide du principe chrétien, il ne peut retourner à la barbarie des Maures et des Arabes du désert. Dieu a sequestré, pendant trois siècles, de la civilisation européenne, ces sociétés espagnoles pour leur donner le temps d'accaparer presque tout un monde. Par lui seul, ce fait est d'une immense portée ; s'il n'était que hazard et simple fatalité, la carrière des nations l'est également : le monde antique avait raison, dans son néant matériel et moral.

L'Espagne a peu donné à la civilisation, elle est restée dans l'isolement comme pour se préparer à de grandes innovations, à inaugurer de grandes choses.

Il y a un champ sans limites à l'exploitation de la richesse des terres que ses races habitent. Ces climats, presque inhabitables pour les races du Nord, leur sont favorables : leur progression, si elle est lente, ne s'arrête pas toutefois.

Cette lenteur les protège, comme le climat, contre l'étranger. Toutes les terres tropicales de ce continent leur appartiennent comme par destination.

Le capital saxon s'agit pour accaparer ce monde si riche par le travail noir et par le travail jaune. La servitude n'aurait été interrompue que dans l'intérêt du capital, car ce serait la reprendre, que de placer aux mains de races avilies et regardées par lui comme infâmes l'exploitation du sol. Ce serait refaire les provinces romaines au profit des riches. Il y aurait, non une société, mais une organisation toute militaire pour ordonner le travail et maintenir l'ordre parmi ces affranchis.

Le monde ne peut retourner à l'antiquité ; dans l'ordre providentiel, le passé des hommes n'est pas le bien.

Il faut à ces terres des races libres, comprenant la civilisation, capables de façonner leur vie, leurs mœurs aux lois de la vérité, et de repousser la brutalité de l'égoïsme et de la force. Il y a, dans ces hommes de sang romain et mauresque, une énergie latente,

inaltérable, fière, patiente comme l'avenir : l'isolement peut la rendre sauvage, mais non l'affaiblir.

Les Anglais, s'ils avaient conquis ces terres, auraient, comme dans les Indes, établi des comptoirs, fondé des institutions particulières pour les besoins de leur industrie nationale ; mais ils auraient laissé les indigènes isolés dans leur barbarie en les repoussant comme indignes, et bons seulement à être des consommateurs de leurs marchandises.

Dans les Indes, l'anglais n'est pas indien : il ne peut être indien. Au Mexique, au Brésil, l'Espagnol est Mexicain, Brésilien ; il habite une terre qui lui est naturelle ; il est du sol sous son soleil qui féconde en brûlant.

Ces faits, examinés dans leur ensemble, ont un cachet tout providentiel. Les temps sont lents parce qu'ils ont l'éternité pour leurs évolutions ; mais leur géologie procède par des règles immuables, quoiqu'elles soient parfois hors de notre appréciation.

On fait une grande erreur en tous points, quand on regarde ces migrations humaines comme choses fatales et de simple hasard. La direction, qui nous donne la lumière et l'ordre, des jours et des nuits, dans une pondération aussi savante que prévoyante, fait également mouvoir les masses humaines vers les terres où elles sont appelées à des missions, qui leur sont assignées dans les desseins de Dieu.

La Nouvelle-France fut le berceau de l'élément français. Cette terre était tout ce qui constitue aujourd'hui le Canada et revient à sa constitution géographique primitive. L'acadien est appelé à planter d'autres foyers, aux lieux d'où il fut si impitoyablement chassé. Ils'assiera là, en obéissance à une loi inexorable qui est la justice, quelque fois tardive, mais toujours certaine.

La conception de la distribution des forces sociales et politiques de la Nouvelle-France était aussi grande que sage. Il y avait une prévoyance infinie dans toute cette ordonnance, dans tous les arrangements d'un caractère général ; mais les désordres de la mère-patrie ont retardé les suites et les conséquences de cette conception si vaste, si compliquée, et cependant si sage, concentrant tout dans un immense réseau. Les temps n'étaient pas arrivés ; mais les jalons sont restés pour reconnaître les traces de la route.

Les colons français, regardant toujours vers la terre natale, sont allés vers l'est, comme étant leur mouvement normal. Du plateau du St. Laurent, ils descendent lentement, mais sans hésitation, vers la terre qui fut l'Acadie ; comme pour être plus près de la mère-patrie. Une fois cette partie de leur mission remplie, ils tourneront à gauche, vers l'ouest ; qui, pour eux est le Saguenay, le

St. Maurice, l'Ottawa et les grands lacs. Dans un climat aussi rude, le mouvement doit être nécessairement lent ; c'est une des conditions du succès.

L'immensité de l'autre ouest, sa fertilité, la facilité des établissements, feront de cette partie de l'Amérique, la terre de prédilection des émigrés de l'Europe. Mais ce fait même assure, durant la période la plus difficile, la meilleure condition économique à la société placée sur le territoire le moins favorisé. Une surabondance de population, à raison de la faiblesse de ses ressources actuelles, arrêterait son développement plutôt qu'elle ne l'aiderait ; elle produirait des perturbations, qui la pousseraient ailleurs en trop grand nombre. Il y aurait souvent des points trop isolés, et ne pouvant recevoir l'appui et les secours nécessaires et essentiels à la garantie de tout défrichement sur des terres ingrates, ou de défrichement lent et difficile. Le Canadien est dans la condition économique la plus convenable pour accaparer graduellement tout le vaste territoire qui semble être sa couche naturelle. Le pousser en dehors de cette situation, c'est le placer en dehors de sa voie providentielle. Les sociétés, comme les individus, veulent souvent être grandes, avant de grandir, être puissantes avant la force et la puissance ; vivre au-delà de ses ressources est le mal social comme le mal individuel.

La providence ne fait pas naître les sociétés plus que les individus, toutes grandies et puissantes ; mais elle a décrété des lois immuables dans leur sagesse, dont l'intelligence fait les peuples et les individus grands et importants. La destinée est dans le libre arbitre de l'homme et des sociétés. Comme le disait, avec une grande sagesse, Montesquieu, " Dieu, qui fait bien tout ce qu'il fait, a donné à chaque peuple des destinées suivant ses actions, suivant qu'il s'est agité dans le cercle de la pensée providentielle, qu'il s'est poussé par les moyens mis à sa disposition."

Quelles seront les destinées des races diverses disséminées en Amérique ? C'est là une question de la plus haute importance ; tant par ses influences territoriales que par ses influences sur la civilisation et sur les autres terres du globe. L'Europe, sans refaire la société en Amérique, réagit insensiblement mais puissamment sur les arrangements religieux, sociaux et politiques de ce continent ; comme l'Asie réagissait sur la Grèce, comme les Grecs sur Rome.

La civilisation Européenne est le produit du christianisme : c'est de là qu'elle est sortie de la décadence romaine et du chaos de l'invasion barbare. C'est dans le principe catholique, dans l'idée chrétienne, que reposent sa vitalité et sa permanence. L'Europe a déversé cette civilisation sur le continent américain, en y plaçant ses colonies. Elles y fonderont des empires, des nationalités, avec leurs

diversités, leurs tendances spéciales. La mission de l'Europe en Amérique doit être de développer les différences sociales et politiques dans l'étendue de ses intérêts et de ceux de l'humanité. Les divisions, les séparations, sont des garanties de l'ordre, de la prospérité, comme des libertés et de l'indépendance des individus et des peuples.

L'Europe semble être appelée à se placer en Amérique dans des cadres géographiques marqués et tracés comme par une main habile autant que prévoyante. Les Espagnols dans le sud ; les Allemands dans l'ouest ; les Irlandais dans l'Est ; les Français dans le Nord.

D'après ces données, qui ne sont que celles de l'histoire, que Cicéron appelait la lumière de la vie, on comprend la portée de l'idée, l'Europe en Amérique. C'est une étude qui demanderait tout un livre, et ces pages n'en sont que la préface.

Le passé est un monde qu'on fouille pour y retrouver les règles des formations sociales, comme on fouille les terres pour y reconnaître les règles de la création matérielle dans ses enfantements continuels.

Le monde social est gouverné par des règles immuables procédant de la vérité, comme le monde matériel est régi par des conditions également immuables, procédant des lois de sa formation.

La matière se voit, se palpe, se pèse, se divise, s'assimile, s'analyse par des procédés tous matériels. L'intelligence, l'esprit humain, s'apprécient, mais par la comparaison, par un examen tout intellectuel, tout moral ; comme l'esprit humain est lui même, tout de raison, d'idée. Dans ce travail, les opinions seront des conjectures, des présomptions dont la justesse découle d'une appréciation purement intellectuelle.

L'œil ne peut suivre aussi sûrement les filons de l'ordre moral : il n'y a plus de manipulation directe, l'observation, l'examen du corps matériel, allant de par une loi invariable et sans direction autre que la volonté immuable du premier et seul créateur.

Le libre arbitre, la volonté de l'homme, interviennent souvent pour enfreindre les lois de sagesse et de justice décrétées pour le mouvement humanitaire. Il y a déraillement : notre appréciation n'aperçoit toutefois qu'un mouvement régulier et normal : ce n'est qu'après de longues périodes que le mal se voit, que le désordre est reconnu par les conséquences de l'erreur et de la désobéissance à la loi même.

Chercher l'explication de ce qui est par ce qui a été ; chercher dans le passé les destinées futures des sociétés et des civilisations, ne peut que permettre, à toutes et à chacune, de se placer dans le cercle de la pensée providentielle.

NOTES DE VOYAGE.

DE QUÉBEC AU CAP ROUGE.

Québec.—Le Général Prescott.—Du Calvet.—Melle. Prentice.—Lord Nelson.—Louis de Buade.—La Terrasse Durham.—Le Prince Edouard.—Madame de St. Laurent.—Richard Montgomery.—Le Clan des Frasers.—Le fondateur de Sillery.—M. de Puiseau.

Il serait assez curieux de placer en regard les appréciations diverses que le site de Québec et ses environs ont fait naître chez les voyageurs et les touristes, tant anciens que modernes.

Comme cet examen me mènerait trop loin, je passerai sous silence la description de La Potherie, de La Hontan, Le Beau, Du Creux, le Professeur Suédois Pierre Kalm, Knox, Silliman, Ampère, Anthony Trollope, Sala, Russell, pour m'arrêter un instant au tableau animé qu'un écrivain distingué, Xavier Marmier, en a tracé.

“ Peu de villes, dit M. Marmier,¹ offrent à l'observateur autant de
“ contrastes étranges que Québec, ville de guerre et de commerce
“ perchée sur un roc comme un nid d'aigle, et sillonnant l'océan,
“ avec ses navires, ville du continent Américain, peuplée par une
“ colonie française, régie par le gouvernement anglais, gardée par
“ des régiments d'Ecosse,² ville du moyen-âge par quelques-unes de
“ nos anciennes institutions, et soumise aux modernes combinaisons
“ du système représentatif ; ville d'Europe par sa civilisation, ses
“ habitudes de luxe, et touchant aux derniers restes des populations
“ sauvages et aux montagnes désertes ; ville située à peu près à la
“ même latitude que Paris, et réunissant le climat ardent des con-

¹ *Lettres sur l'Amérique*, par X. Marmier, 2 Vols. in-12, Paris, 1860.

² Les Highlanders.

“ trées méridionales aux rigueurs d'un hiver hyperboréen, ville catholique et protestante où l'œuvre de nos missions se perpétue à côté des fondations des sociétés bibliques ; où les Jésuites bannis de notre pays trouvent un refuge assuré sous l'égide du puritanisme britannique.” Parlons de ce qui existe au-delà des murs.

Dans le cours de mes excursions en dehors de Québec,¹ que d'objets intéressants au point de vue de l'histoire n'ai-je pas rencontrés ! que d'éloquents ruines, que de monuments encore vivaces, parlant de la lutte acharnée qui marqua l'établissement de la suprématie anglaise dans le nouveau-monde ! Ruines, combats, monuments, qui nous en redira l'histoire intime, les émouvantes péripéties, la mélancolique décadence ?— Les sociétés d'antiquaires, sans doute,—car le grave historien a assez à faire à retracer l'histoire générale des peuples. L'antiquaire, me dites-vous, et où donc ira-t-il chercher quelques-uns de ses jets lumineux ? sinon dans les impressions recueillies à la volée par des touristes, des voyageurs, des désœuvrés que le hasard seul souvent conduit.

Pour nous, Canadiens-Français, Québec est bien réellement la ville aux antiques souvenirs : les temples, les maisons, les fondations religieuses, les lycées, les rues, jusqu'aux places publiques, tout a un arôme de vétusté, tout parle à l'imagination. C'est ce qui me frappait, récemment, en partant pour un voyage de Québec, à Deschambault, et passant par la rue Saint-Louis. En quittant la massive porte de la Basse-Ville, qui a emprunté au général Prescott son nom, l'œil contemple l'ancien hôtel des Francs maçons, maintenant le bureau des Postes ; le couronnement du portique où brille en or “ le chien qui ronge l'ô,” rappelle l'épisode tragique de Philibert, mentionnée au Journal de Knox, en 1759, et les mémoires du temps fournissent une chronique assez curieuse des faits et gestes de Miles Prentice, le prévôt d'armes qui arrêta DuCalvet et le mit sous l'écrou des Pères Récollets. Miles Prentice était Franc-maçon en titres et sergent sous Wolfe ; la tradition fait mention des romantiques amours de sa fille ou nièce, la belle Francis Prentice avec le futur amiral Nelson,² en 1782,

1 Notre collaborateur, promu récemment au grade de surintendant d'accise pour la Province de Québec, est nécessairement obligé de voyager beaucoup. (Note du Gérant.)

2 Robert Prescott naquit en Angleterre en 1725, et prit du service, en 1775, avec son frère le Général Prescott, dans la guerre de l'indépendance américaine; il fit voile pour les Barbades en 1793 et débarqua avec des troupes à la Martinique en 1794 ; le Général Robert Prescott vint en Canada le 18 juin 1796 pour remplacer Lord Dorchester, il s'y occupa à renforcer les fortifications de la ville, retourna en Angleterre, où il mourut, en 1815.

3 Lord Nelson et Mlle. Prentice, *Revue Canadienne* pour 1868.

alors commandant du brick de guerre l'*Albemarle* et décidé à renoncer à tout pour unir sa destinée à celle de cette ravissante québécoise. Puis, allez contempler en dedans de la cour de la cathédrale catholique, fondée en 1646, les derniers restes de maçonnerie, le mur de fondation qui vient de servir à l'abbé Laverdière pour fixer le site de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Recouvrance, bâtie en 1632. En remontant la rue Buade, qui a emprunté son nom à Louis de Buade, Comte de Frontenac et de Pullau, Chevalier de St. Louis, Gouverneur de la Nouvelle-France, votre regard embrassera bientôt le vieil *Union Hotel*, où les négociants les plus huppés de Québec, en 1808, donnaient leurs diners de cérémonie aux membres de ce fameux club appelé le *Club des Barons*. Plus tard, M. Payne loua ce grand bâtiment pour en faire une vaste hôtellerie, l'Hôtel St. George, et, finalement, après mille et une vicissitudes, comme l'a si bien dit notre jeune ami M. A. De Celles, le tout sera transformé en une imprimerie où se publie le *Journal de Québec*; nous voilà à la Terrasse Durham. Écoutons un de nos spirituels causeurs expliquer ce que c'est que la Terrasse Durham, vulgò la Plateforme,¹ "La Plateforme," dit-il, est le rendez-vous habituel des flâneurs. C'est là que les gens vont s'ouvrir l'appétit et digérer les bons diners. A toute heure de la journée, il y a quelqu'un, un oisif qui se chauffe au soleil ou un penseur qui rafraîchit son front brûlant. On s'y rencontre le matin, on s'y retrouve le soir : les conversations s'ajournent de jour en jour, on reprend le lendemain le fil du dialogue interrompu la veille. Vous ne connaissez pas l'adresse d'un avocat, employé, médecin ou journaliste à qui vous avez affaire, et vous dédaignez de demander au *Directory* un vil renseignement : allez sur la Plateforme, tôt ou tard il y viendra.

Les avocats, dossier sous le bras, cravate blanche au vent, y font une courte et imposante apparition avant l'ouverture de la cour ; les médecins y envoient les convalescents, guérison garantie, et les maris leurs femmes quand elles s'ennuient, guérison également garantie ; les employés y oublient l'heure du bureau, enfin les journalistes s'y félicitent de leurs articles, préparent en commun la polémique qui doit passionner leurs adhérens respectifs, s'entraident fraternellement ou se fournissent des armes les uns contre les autres. C'est aussi sur la Plateforme que les veuves de trente ans retrouvent des maris, n'ont pas ceux qu'elles ont perdus, d'autres, de meilleurs !

La vue de la Plateforme est incomparable. Le spectacle est si

¹ Causerie sur Québec, par H. Fabre. *Revue Canadienne*, juillet 1867.

beau, que je lui rendrai l'hommage discret de ne point le décrire, après tant d'autres qui n'ont pas réussi à le bien rendre. Au matin d'un beau jour, on se croirait à Naples, avant la venue de Garibaldi. Qui que vous soyez, amant de la nature ou secrétaire d'un bureau de commerce, vous ne vous lasserez jamais de contempler ce vaste horizon, de respirer ce grand air, non-seulement vous vous porterez mieux à cause de l'exercice, mais encore vous sentirez la douce et puissante influence de la nature sur le cœur, sur l'esprit; vous sentirez vos idées s'agrandir, vos sentiments s'élargir, un rayon dorer vos chiffres, et peu à peu vous glisserez sur la pente de la poésie, mais d'avance promettez moi de ne point rouler jusqu'aux alexandrins.

“ Un soir d'été, lorsque la Plateforme est couverte de flâneurs, que Lévis se parseme de lumière, que la Base-Ville illumine ses rues étroites, ses longues lucarnes, et laisse monter la vive rumeur que fait le mouvement des affaires, que l'on distingue sur les eaux les grandes ombres des navires qui louvoient dans le port : la scène est d'une animation merveilleuse. C'est alors surtout qu'on est frappé de la ressemblance entre Québec et les villes européennes ; on dirait une ville de France ou d'Italie transplantée ; la physionomie est la même, et il faut que le jour revienne pour que l'on remarque l'altération de trait produite par le passage en Amérique. Le vieil escalier de la rue Lamontagne, bordé de magasins ou le jour ne pénètre jamais, de boutiques que l'on ne saurait peindre est un monument qui ne serait pas déplacé à Venise ou à Madrid.”

Près de la terrasse Durham, voilà bien, me disais-je, tout ce qui nous reste du fastueux château Saint-Louis, d'où le sombre et hautain comte de Frontenac répondait à l'amiral Phips, en 1690, “ par la bouche de ses canons : ” époque glorieuse s'il en fût pour la Nouvelle-France, et où le vieux noble de Louis XIV, jadis l'amant préféré, selon un malin refrain,¹ de madame de Montespan, quand elle n'était encore que Mlle de Mortemart, se consolait dans le nouveau-monde de ses chagrins domestiques, de l'absence de son orgueilleuse comtesse, la merveilleusement belle, la *divine*,² Anne de la Grange-Triannon, l'amie de Madame de Sevigné, en proclamant aux Anglais de la Nouvelle-Angleterre et aux Hollandais de Manhatte la gloire et la majesté du grand monarque, son maître. Voilà tout ce qui reste de l'historique château détruit

¹ Voir les Mémoires de *La Duchesse d'Orléans* et les *Mémoires de St. Simon*.

² On trouve dans la *Revue Canadienne*, février 1867, un article remarquable sur “ les Seigneurs de Frontenac, ” écrit par M. Alfred Garneau, d'Ottawa. Le comte de Frontenac, mort en 1668, fut enterré chez les Récollets, c'est-à-dire près de la Place d'Armes. Antiquaires, cherchez !

par l'incendie en janvier 1834 : une aile ajoutée à l'ancienne structure par le Général anglais Haldimand vers 1789 ; quelques pas à l'ouest se dessine fort modestement, disons le, le palais de justice, qui date de 1804 ; par derrière on voit la cathédrale anglicane, érigée vers le même temps sur le site où le couvent des Récollets brûlait en 1796, comme nous l'a si délicieusement narré notre vieil ami, M. De Gaspé ; à quelques pas vers la citadelle se voit, dans le jardin du fort, le beau monument élevé à Wolfe et Montcalm en 1827, par le Comte de Dalhousie, à la restauration duquel il nous fut donné, en octobre dernier, de prendre part à la suite de Sir N. F. Belleau, son premier ministre, l'Hon. P. J. O. Chauveau et autres.

Abordons au Kent House, ou Sa Grâce Edouard, duc de Kent, père de notre auguste souveraine, et en 1791, jovial colonel du 7^e de ligne, âgé de vingt-cinq ans, donnait ses petits dîners aux Hale, aux Salaberry, aux Caldwell, aux Lymburner, sans oublier un certain gaillard abbé, le Père Félix de Berrey, célèbre pour son esprit caustique, son indépendance de caractère, tandis que la belle Julie de St. Laurent, baronne de Fortisson, faisait les honneurs de la maison du Prince. En 1818, vous trouverez la veuve du Col. Fortisson totalement désabusée des grandeurs de ce monde voir même des charmes d'une alliance ¹ morganatique avec un prince du sang, aller redemander à la solitude du cloître l'oubli du passé. ²

Me voici, comme dirait un marin, en pleine mer, par le travers de la maison, maintenant, aux sombres corridors où résidait, à la fin du siècle dernier, l'honorable juge Monck ; maintenant, comme en 1760, une caserne d'officiers : les mémoires du temps mentionnent une anxieuse matinée que le Commandant de Québec, le général Murray, y passa le 9 mai 1760, interrogeant ses officiers sur l'apparence d'un vaisseau de guerre qui doublait la Pointe-Lévis, le *Lowestoffe*, tandis que Lévis, ses canons braqués sur les *buttes à Nepveu*, menaçait la ville ; en effet, était-ce une frégate anglaise ou française ? des amis ou des ennemis ? le salut ou la perte irrévocable d'une garnison affamée et au désespoir ?

¹ Deux statuts impériaux réglaient les alliances des Princes du sang en Angleterre ; l'acte de Charles I créait félonie tout mariage d'un Prince du sang avec une sujette anglaise catholique, etc., l'autre, le *Royal marriage settlement act* de Geo. III fut passé pour annuler le mariage du Duc de Sussex avec Lady Augusta Murray, et déclarer illégitime, son fils, le Col. D'Este, etc., et punissait d'une manière exemplaire le ministre qui célébrait le mariage.

² En Septembre 1819, le major général de Rottenberg, père du Général écrivait au héros de Chateauguay que Madame de St. Laurent s'était retirée en un couvent en France. Voir la *Correspondance du Prince avec la famille De Salaberry*.

Tiens, me voilà déjà devant la modeste, extrêmement modeste demeure, en 1775, du tonnelier Gobert, (n. 42), rue Saint-Louis, où l'on transportait, le 4 janvier 1776, la dépouille glacée de ce pauvre général Richard Montgomery, lequel, comme officier du 17^e régiment prenait, dix-sept ans auparavant, part à la conquête du pays.

En 1759, c'était un loyal officier britannique ; des passe-droits l'ont fait quitter l'uniforme écarlate de George III, qui n'assure pas toujours la promotion au mérite, pour aller s'établir près de New-York, où il épousera la tendre Janet Livingstone, fille du Juge Livingstone et recevra le grade de Général de brigade lorsque la révolution américaine éclatera. En 1818, sa patrie adoptive lui décernera de magnifiques funérailles et la translation de ses restes se fera avec pompe de Québec au cimetière de St. Paul's Church, New-York, où un superbe mausolée marque l'endroit où repose le malencontreux général, mort à l'âge de 43 ans.

A quelques mètres de la maison de Gobert, désignée aux curieux par l'inscription que le nouveau propriétaire, M. L. G. Baillargé, avocat, y a fait apposer, s'élève l'Hôtel-de-Ville de Québec, sur le site même, dit-on, où était, en 1759, la résidence du chirurgien Arnoux, père, là où Montcalm, debout, rendait le dernier soupir. Descendez dans les rues Saint-Jean, La Fabrique, et que d'épisodes historiques, les magasins, les résidences ne fourniront-ils pas ? L'hôtel de M. Laforce, avec ses voûtes massives, rue du Palais, n'est-ce pas l'ancienne demeure de Deschenaux, l'ami, le complice du trop fameux Bigot ; voisin de la maison du Dr. Painchaud, on voit le lot de terre acheté, vers 1759, par un des officiers des Highlanders, M. Thos. Ross ; la maison dessus construite, depuis plus de cent ans, appartient à la famille Ross. En tournant le coin du magasin de M. Côté, rue du Palais, l'œil cherche en vain l'antique statue du général Wolfe sculpté en 1771, par les frères Chorêt d'après la commande qui leur en avait été faite par M. James Thompson, ancien sergent au 78^e (Montagnards).

Faites le tour par les remparts et vous découvrez l'ancienne résidence du général Montcalm, rebâtie à *la moderne* et maintenant possédée par M. R. H. Wurtele, courtier ; dans la rue La Fabrique, là où est le magasin de MM. Blouin et Fisher, selliers, pensionnait, en 1810, l'héroïque général Brock, illustré par Queenston, autant que son contemporain De Salaberry,¹ par Chateauguay.

¹ L'extrait de baptême du plus jeune fils du Col. de Salaberry, baptisé le 2 Juillet 1792, à Beauport, donne le nom de Madame de St. Laurent comme suit : "Alphonsine Thérèse Bernardine Julie de Montgenet de St. Laurent, Baronne de Fortisson." Feu M. de Fortisson paraît avoir été colonel dans l'armée Française.

La Basse-Ville donc, que de souvenirs historique n'éveille-t-elle pas ?

Groupées autour de l'antique église de *Notre-Dame-des-Victoires* qui rappelle 1690 et 1711, l'on peut noter des vieilles voûtes françaises, sous les magasins de MM. Poston, Ed. LeMesurier, etc., dans les rues St. Pierre et Notre-Dame ; c'est sans doute à ces voûtes, ou du moins, à cette localité, que M. Jean Claude Panet fait allusion dans son journal du siège, le 8 août 1759. Rien de plus sombre, de plus curieux que ces vastes souterrains éclairés au gaz !

“ Le même jour, dit-il, fut fatal pour moi et pour bien d'autres. Les anglais qui n'avaient cessé de canonner et bombarder depuis le 12 juillet, firent, lorsque vint le soir, un nouvel effort ; ils jetèrent des pots à feu sur la basse-ville, dont trois tombèrent, un sur ma maison, un sur une des maisons de la place du marché et un dans la rue Champlain. Le feu prit à la fois dans trois endroits. En vain voulut-on couper le feu et l'éteindre chez moi, il ventait un petit Nord-Est, et bientôt la basse-ville ne fut plus qu'un brasier ; depuis ma maison, celle de M. Désery, celle de Maillou, rue du Sault au Matelot, toute la basse-ville et tout le Cul-de-Sac jusqu'à la maison du sieur Voyer, qui en a été exempte, et enfin jusqu'à la maison du sieur de Voisy, tout a été consumé par les flammes.

Il y a eu 7 voûtes qui ont crevées ou brûlées, celle de M. Perreault le jeune (faisant face au bureau du *Canadien*), celle de M. Tachet (sur le quai Napoléon), de M. Turpin, de M. Benjamin de la Mordic, Jehaume, Maranda. Jugez de la consternation. Il y a eu 167 maisons de brûlées.”

On sait que l'habitation de Champlain était contiguë au terrain de *Notre-Dame-Des-Victoires* et sous l'escalier, côte La Montagne, qui conduit à la rue Champlain ; MM. les abbés Laverdière et Casgrain assurent avoir retrouvé la voûte où il fut enterré.

La seconde barrière où les annexionistes de 1775, Arnold en tête, tentèrent d'escalader, a dû être placée en face du lot où est maintenant bâti le bureau des Mesureurs de bois, et la première, en ligne avec le bureau de M. W. D. Campbell, N. P., et la rue Sault-au-Matelot par derrière.

Franchissons la porte St. Louis. Quand nous serons sur les *buttes à Nepveu*, en face de l'*asile Champêtre*, nous pourrons, mais bien indistinctement, saisir de l'œil la cime de ces superbes fortifications de Lévis, où les £5,000,000 sterlg. de la métropole sont engouffrés : trois forts en maçonnerie, des demi lunes, avec un mille d'espace entre

chaque : le tout recouvert en terre avec vastes câsemates, meurtrières, glacis, caponiers, surmontés en temps de guerre de l'ingénieur canon Moncrief, lequel canon n'est exposé au feu de l'ennemi que le moment où il se décharge, car l'instant suivant, il redescend plusieurs pieds plus bas que les murs des forts. Ombres de Vauban, de Jomini, cachez-vous ! le Col. Jervois, du Génie, a donné le plan des fortifications à Lévis et à Québec, lesquelles sont pour le nouveau monde comme celle de Cherbourg pour l'ancien, une merveille de science. Pour rendre notre Gibraltar inexpugnable à l'artillerie moderne, comme elle l'était à l'artillerie ancienne, il ne manquait que trois forts en maçonnerie et recouverts en terre [*earth works*] dont l'un à Marchmont, grande allée, pour dominer et détruire à volonté, la façade et l'intérieur du fort est, sur les hauteurs de Lévis, un second, sur les propriétés de MM. Boswell et Campbell, *grande allée* pour enfler le ravin du ruisseau St. Denis, les chemins St. Louis, Gomin et Ste. Foy, et un troisième sur les hauteurs de Ste-Foye, pour dominer la vallée du St. Charles, Charlesbourg, Beauport. Avec ces trois forts, qui sont le complément des trois érigés à Lévis, Québec deviendra une des premières forteresses du monde, et la vraie clef du St. Laurent.

Nous voilà aux plaines d'Abraham ;¹ voyez devant vous le monument bâti sur l'endroit où expira le glorieux rival de Montcalm. A ce puits en face, l'on puisa l'eau pour rafraîchir les lèvres brûlantes de Wolfe mourant. Avancez quelques arpents vous atteindrez Wolfefield, la villa de Mr. Price ; à l'est, vous découvrez à fleur de terre les fondations du corps de garde, d'où retraits, le 13 septembre 1759, blessé au talon, le capitaine de Vergor, laissant à Wolfe et à ses farouches Montagnards et Rangers, liberté entière de pénétrer sur les hauteurs en suivant la ravine du Ruisseau St. Denis, qui sépare Spencer Wood de Wolfefield et des propriétés plus voisines du grand chemin. Qui donc enseigna aux soldats anglais ce mystérieux et difficile sentier ? Le major Robert Stobo, qui s'était évadé de Québec en mai 1759, où il était prisonnier de guerre depuis quelques années, et qui revint de Louisbourg peu de jours après avec Wolfe et Saunders ? D'autres penchent à croire que le secret en fut livré par un traître ! Denis de Vitré, ci-devant de Québec, plus tard prisonnier de guerre à Londres, où soit par menaces ou par promesses, on l'induisit à accompagner le corps expéditionnaire sous Wolfe ; et l'officier de garde, qui avait envoyé plusieurs de ses mili-

2 Ainsi nommées du nom de leur possesseur Abraham Martin dit l'Ecossois.

ciens à Lorette et à Charlesbourg¹ engranger leur récolte, pendant le siège, le capitaine de Vergor, la créature de Bigot, était-il aussi traître à son allégeance ? Car de Vergor, n'était-ce pas ce même officier, traduit devant un conseil de guerre où siégeait Bigot,² l'ami de son père, au château Saint-Louis et *acquitté* d'avoir livré aux anglais le Fort Beauséjour, en Acadie ? Il y aurait eu aussi un nommé Chiniquy (nom de mauvais augure), qui plus tard présenta au gouvernement anglais un placet pour être récompensé de certains services rendus à la flotte anglaise lorsqu'elle remonta le St. Laurent.³

L'on sait que de graves historiens, l'abbé Ferland surtout, ont prétendu que la trahison avait sa part dans les événements de 1759; très-certainement Bigot et sa coterie avaient un intérêt direct à céder sous la ruine de la colonie, la trace de leurs infâmes menées.

Tout en laissant mon cheval trotter tranquillement sur cette *grande allée* qui mène à Sillery, où caracolait, en 1666, le fastueux marquis de Tracy, son état-major et ses gardes, et près de deux siècles plus tard, le non moins fastueux comte de Durham et les gardes de la Reine (Coldstream Guards), je me répétais à moi-même : que de jolis problèmes pour nos neveux ! que de nombreux matériaux pour nos antiquaires ! mais pourquoi parler d'antiquaires, quand nous, Canadiens-Français, nous n'avons seulement pas un seul *Quebec-Guide* en langue française, et que nos compatriotes saxons en ont au delà de dix, retraçant tant bien que mal les principaux événements de la domination française, parmi lesquels signalons-en un, surtout : HAWKIN'S NEW HISTORICAL GUIDE TO QUEBEC ; monument d'érudition quant au fonds, d'élégance dans la forme ; ce qui ne doit pas étonner, si l'on se rappelle que c'est le résultat des savantes recherches de feu Andrew Stuart, un des aigles du barreau canadien, écrites avec la plume élégante d'un gradué d'Oxford, le Dr. John Charlton Fisher, l'un des ex-rédacteurs du *New-York Albion*, le tout publié sous la direction de Mr. Alfred Hawkins, qui en acquit la propriété exclusive. Ce livre, qui se vendait d'abord \$2.50, a atteint le chiffre de \$10. Dire que parmi le brillant essaim de nos jeunes littérateurs québécois, il ne s'en est pas trouvé un seul assez patriotique pour compiler en français les annales de sa ville natale sous la domination fran-

1 Mémoires sur les affaires du Canada, 1749-1760.

2 Profitez, mon cher Vergor, de votre place ; taillez, voyez, vous avez tout pouvoir, afin que vous puissiez bientôt venir me joindre en France, et acheter un lieu à portée de moi. (Lettre de Bigot du 20 Août 1754, à M. Vergor père.)

3 M. l'abbé Verrault a vu cette requête.

çaise ! M. B. Sulte, quand viendrez vous vous établir à Québec ! Mais enfin, cet état de choses ne saurait durer, en attendant continuons nos notes de voyage. Tiens voilà le Pin Holland,¹ dormez paisiblement sous votre vert canapé, jeunes gens ! Pour vous, plus de bals, de festins, de duels !

Nous voilà bientôt sur les confins de la verdoyante et pittoresque paroisse de Sillery, qui porte depuis 1637 le nom du généreux commandeur Noël Brulart de Sillery, auquel on élèvera bientôt un monument. Inclignons-nous en passant devant la mémoire d'un savant, le botaniste Gomin, qui s'était construit, vers 1660, une résidence à l'angle du chemin Gomin—lequel a son nom,—pour étudier à loisir la flore singulièrement variée du bois de Sillery.

A ma droite, voici la verte touffe de sapins et d'aubépines qui ombragent le *cottage* de mon confrère et ami M. A. Campbell : jadis sir Francis Hincks, premier ministre de Lord Elgin, y séjournait ; il n'avait qu'à traverser le grand chemin pour aborder chez notre ex-gouverneur, qui aimait tant les frais ombrages de Spencer Wood où, selon M. de Gaspé, nos pères allaient manger des *crèmes à la glace* en 1807, quand Sir James Craig y donnait son bal annuel. Spencer Wood est bien l'Eden de nos champêtres résidences de Sillery, “ non-seulement, j'aimerais à y passer toute ma vie, disait Lord Elgin, mais c'est là où je voudrais voir reposer mes os.” Voisin de Spencer Wood, est Spencer Grange, la résidence de l'auteur *des Oiseaux du Canada*, n'en disons mot et pour cause, c'est tout simple.

“ Un nid au fond des bois suspendu.” Nous voilà à Samos, l'antique villa, en 1731 de l'évêque de Samos, Pierre Harman Dosquet. Sous l'hon. Mathew Bell, l'hon. Wm. Sheppard, et M. Jas. Gibb, le nom s'est changé en celui de Woodfield. Continuons notre route et nous franchirons mille et un charmants sites. *Sous les bois*, la demeure de M. E. B. Lindsay ;² Benmore, où s'écoule en paix l'utile carrière du grand Nemrod du Canada, le col. Rhodes, le beau cimetière du Mont Hermon, dont les points de vue rivalisent avec ceux de Greenwood à New-York. Cataracouy féérique, séjour où un de nos millionnaires, Chs. E. Levey, président de la banque *Union*, remplit dignement les devoirs de l'hospitalité. Ajoutons-y Clermont. petit château, faisant face à la rivière Etchemin, sur le

1 Les cinq enfants du major Holland, dont l'un fut tué en duel, reposent sous le Pin de Holland à *Holland House* chemin Ste. Foye.

2 Une importante structure le Couvent des Dames Religieuses s'élève maintenant *sous les Bois*, en face de la belle école en style gothique, offerte en don à la paroisse par feu le Lord Bishop Mountain.

haut de la rive, au pied de laquelle, la sentimentale Emily Montague,¹ en 1767, écrivait tant de jolies choses à son amant le beau colonel Rivers, sous les traits duquel un de nos antiquaires a cru reconnaître le galant col. Caldwell, le compagnon de gloire de Wolfe, mort à Québec en 1810. Clermont depuis nombre d'années, est la résidence de l'Hon. Juge Caron. Puis vient Beauvoir, où la famille LeMesurier a écoulé tant de paisibles années, maintenant la demeure de M. Dobell. Parlerai-je de Kilmarnock ; de Kilgraston, où feu le procureur Ogden, donna un déjeuner à la fourchette à un de nos gouverneurs. Longwood, résidence d'été de M. Chs. Smith, pas bien loin du lieu où l'Hon. John Neilson, alors le nestor des journalistes canadiens, a résidé si longtemps.

Décrire tous ces sites enchanteurs, où M. de Puiseau, le proc.-général Ruette d'Auteuil, Chomedey de Maisonneuve, mademoiselle Manse, plus tard, l'évêque français Dosquet, ont été chercher la paix et la santé au siècle passé, ce serait nous mener trop loin. D'ailleurs, je l'ai rempli cette riante tâche dans les *Maple Leaves*.

Hâtons-nous de descendre la côte du Cap Rouge sans crainte d'être égorgés par Chambers et sa bande d'assassins, dont M. Ogden-procureur de Sa Majesté, nous débarrassait en 1837, au regret de personne. A la gauche, est la villa de M. Forsyth, Redclyffe, sur l'extrémité ouest du plateau élevé, couronné à l'est par la ville de Champlain ; voilà un site non seulement favorisé par la nature, au point de vue du paysage, mais historique au plus haut degré. N'est-ce pas là, en effet, il y a plus de trois siècles, que Jacques Cartier hivernait et où Roberval établissait son éphémère colonie ? On est frappé de l'exactitude du capitaine Malouin dans sa description de ce beau site, sur tout ce qui a rapport au cap rouge proprement dit : On voit encore à Redclyffe, la carrière d'ardoise et de Mica,—et ces diamants de quartz, ainsi que la source d'eau mentionnés dans le Journal du hardi navigateur.

Laissons à un grave historien le soin de récapituler avec non moins de beauté que d'éloquence les environs de Québec.

“ Une carte de Québec, dit l'abbé Ferland,² par Champlain marque à environ une lieue au dessus de la ville naissante, une pointe qui s'avance dans le Saint Laurent, et qui est désignée comme étant fréquemment habitée par les sauvages. Plus tard, elle reçoit le nom de Puiseau, du possesseur du fief Saint-Michel, qu'elle borne au sud-ouest. Aujourd'hui, sur la Pointe-à-Puiseau, se trouve la jolie

¹ “ The History of Emily Montague 1767,” le plus ancien roman de mœurs canadiennes.

² Notes sur Sillery, par l'abbé Ferland. Côté et Cie., 1855.

église de Saint-Colomb, environnée d'un village. De ce point l'on jouit d'une des plus belles vues qu'offrent les environs de Québec. Vis-à-vis est la côte de Lauzon avec sa rivière bruyante, ses chantiers, ses nombreux vaisseaux, le terminus du chemin de fer du Grand-Tronc, les villages et les églises de Notre-Dame de Lévis, de Saint-Jean Chrysostôme et de Saint-Romuald. A droite et à gauche, le fleuve se déroule sur une longueur de douze à quinze milles, sans cesse sillonné par les vaisseaux qui arrivent au port de Québec, ou qui en partent. Vers l'est, le tableau fermé à plus de douze lieues par le Cap Tourmente et les hauteurs cultivées de la Petite Montagne et de Saint-Féréol, présente successivement la côte de Beaupré, les verdoyants côteaux de l'île d'Orléans, le cap aux Diamants couronné de sa citadelle et ayant à ses pieds une forêt de mâts ; les plaines d'Abraham, les foulons avec tout le mouvement du commerce de bois, Spencer-Wood et la résidence vice royale, l'Anse Saint-Michel se courbant gracieusement depuis la côte de Wolfe jusqu'à la Pointe-à-Puiseau. Autour de ces lieux se rattachent les souvenirs historiques les plus intéressants de l'Amérique du Nord : le contact de la civilisation française avec la barbarie des indigènes ; la lutte de deux puissantes nations pour la souveraineté du nouveau-monde ; un épisode important de la révolution qui a créé la puissante république des Etats-Unis : voilà les grands mouvements qui ont tour à tour agité ce théâtre resserré. Partout vous y trouverez l'empreinte des pas de quelque personnage remarquable dans l'histoire de l'Amérique : Jacques-Cartier, Champlain, Frontenac, Laval, Phipps, d'Iberville, Wolfe, Montcalm, Arnold, Montgomery, ont tour à tour foulé quelque coin de cet espace. Tout près d'ici, dans l'Anse Saint-Michel, M. de Maisonneuve et Mademoiselle Mance passèrent leur premier hiver en Canada, avec la colonie qui sous leur conduite allait fonder Montréal. Si l'on se tourne vers l'Ouest, la vue, quoique moins étendue, rappelle encore de glorieux souvenirs. Là, au détour du cap Rouge, Jacques Cartier établit ses quartiers, la seconde fois qu'il hiverna sur les bords du St. Laurent. Roberval le remplaça, au même lieu, à la tête de sa colonie éphémère. Près de l'embouchure de la rivière Chaudière se dressaient les tentes des Abénakis, des Etchemins, des Souriquois, lorsque des côtes de la Nouvelle-Angleterre ils venaient fumer le calumet de paix avec leurs frères les français ; la rivière Chaudière était alors le grand chemin qui reliait leur pays au Canada.

“ Plus près de la Pointe-à-Puiseau, est l'Anse de Sillery, où les Jésuites réunirent les Algonquins et les Montagnais qui voulaient se convertir au christianisme, et formèrent une réduction florissante.

sante. De là les lumières de la foi étaient portées par les néophytes au sein des plus profondes forêts ; là venaient s'exercer pour leurs missions lointaines les apôtres qui se préparaient à annoncer la bonne nouvelle au pays des Hurons, au bord du Mississipi ou sur les côtes glacées de la Baie d'Hudson. De là, le P. Druillètes partait pour aller porter quelques paroles de paix, de la part des chrétiens de Sillery, aux Abnaquois de Kennebecki et aux Puritains de Boston. Près de ce lieu, le Frère Liégeois était massacré par les Iroquois, et le P. Poncet fait prisonnier et emmené par les barbares.

“ C'est au soutien de cette réduction et à la construction des édifices nécessaires, que M. de Sillery consacra des sommes considérables. Une chapelle, une résidence pour les missionnaires, un hôpital, un fort, des maisons pour les néophytes s'élevèrent sur le rivage et formèrent un village sauvage, autour duquel se rapprochaient, autant qu'on pouvait le permettre, quelques habitations des Français. La résidence de la famille Dauteuil était sur le côteau qui s'élève en arrière ; et la vénérable dame de Monceaux, belle-mère du procureur-général Ruette Dauteuil, pour satisfaire à sa piété, avait obtenu la permission d'habiter de temps en temps une petite maison qu'elle avait fait construire près de la chapelle.

“ L'établissement de Sillery commença à être abandonné vers les premières années du siècle dernier. Après la prise du pays, le soin des bâtiments fut négligé et ils commencèrent à tomber en ruines, mais la maison des Pères fut conservée ; et les ruines des autres édifices sont restées assez longtemps debout pour qu'on puisse encore les désigner sûrement. Plusieurs des anciens habitants ont vu abattre les murs de l'église, qui étaient d'une solidité surprenante. J'ai, moi-même, (en 1835) il y a vingt ans vu une parite de ces murailles s'élevant au-dessus du sol. Les ruines de l'hôpital et du monastère n'ont été rasées que depuis une trentaine d'années, en les détruisant on découvrit plusieurs objets, parmi lesquels un garde-doigt d'argent qui avaient dû appartenir aux bonnes religieuses hospitalières.”

De toutes ces ruines, il reste un bâtiment assez solide, l'ancienne résidence des Jésuites avec de noirs souterrains pour caves, maintenant la demeure massive, confortable et élégante même de M. Beckett, le gérant de la maison anglaise Dobell.

En août 1868, l'éloquent auteur des “ *Jesuits in North America* ” Francis Parkman, de Boston, le Professeur F. A. H. Larue, de l'Université Laval et moi, nous quittions Spencer Grange, pour visiter l'ancienne demeure des Jésuites, et les historiques ruines de l'Anse de Sillery. Debout, tous trois sur les décombres à fleur

de terre de l'ancienne église de St. Michel, nous étions loin de nous douter que la dépouille mortelle du premier missionnaire de la Nouvelle-France, le P. Ennemond Massé, reposait depuis plus de deux siècles, à quelques pas de nous, sous le chœur de l'église même, du côté de l'évangile. Le dévoué missionnaire, comme un héros chrétien, enseveli, glorieux, sur le champ d'honneur même, dormait depuis le 12 Mai 1646, du long sommeil, dans sa chapelle élevée sur la rive du fleuve de sa patrie adoptive et les recherches de nos amis les abbés Laverdière et Casgrain, le 3 Oct. 1869, signalaient, à la vénération des bons habitants de Sillery, la mémoire du *Saint*, tandis que, de mon côté, je demandais d'inscrire sur le monument du missionnaire Massé un autre nom, aussi vénéré à Sillery—celui du Chevalier Noël Brulart de Sillery—le fondateur de Sillery.

Voici ce que disait naguère le *Journal de Québec* :

“Les habitants de Sillery ont pris la résolution d'élever un monument qui rappellera la mémoire du R. P. Ennemond Massé, “premier missionnaire du Canada.” Déjà une voûte a été construite pour recouvrir les restes précieux qu'on y a récemment découverts.

Les habitants de Sillery
ont érigé ce monument à la mémoire du
P. Ennemond Massé, S. J.,
premier missionnaire du Canada
qui fut inhumé en 1646
dans l'église St. Michel, en la résidence de Sillery
Octobre, MDCCCLXIX.

Sur le côté opposé, se lira cette autre inscription.

L'Eglise de Saint-Michel,
Qui s'élevait en cet endroit,
Fut bâtie par le Commandeur de Sillery
Fondateur de la résidence Saint-Joseph.

La souscription a atteint le chiffre de \$500-

II.

DU CAP ROUGE A DESCHAMBAULT.

St. Augustin, la patrie des Garneau.—Le Fort Jacques-Cartier.—La descente de Murray et Stobo à Deschambault en 1759.—La "belle amazone aventureuse" qui n'était pas une Susanne.—Les Dames de Québec, faites prisonnières.—Geo. Allsopp, le secrétaire de Sir Guy Carleton.—"Pendez-vous de dépit, pauvres antiquaires."—L'auteur de Charles Guérin.—Longueuil.—de Ste. Hélène.—Juchereau Duchesnay.

Pour les hommes de chiffres, il fût un temps où le Cap Rouge, avec ses quais spacieux, ses radeaux de bois quarré, ses moulins à farine, ses vastes jetées encombrées de planches,—avait un attrait tout particulier ; à coup sûr, il a perdu de son prestige depuis que le *Cap Rouge Pier' and Dock Company* y a restreint le cercle de ses affaires, mais l'amant de la belle nature trouvera toujours un plaisir nouveau à contempler d'en bas la cime sourcilleuse du vieux cap où l'on voit suspendue, au milieu des chênes séculaires, la villa de M. Forsyth, comme une aire d'aigle.

L'on aime autant à suivre de l'œil le cours sinueux de cette belle rivière du Cap Rouge, qui se perd dans les profondeurs vers le nord, qu'à observer les ondulations du sol vers l'ouest, parsemé tour à tour de frais bocages, de vertes prairies, ou de champs aux moissons jaunissantes.

Bientôt l'on tombe dans la jolie paroisse de St. Augustin. Les chemins macadamisés, au moyen des souscriptions personnelles des *habitants*, offrent un exemple de progrès bien digne de l'imitation des paroisses adjacentes ; on reconnaît dans cette amélioration l'esprit de progrès du membre pour Portneuf, le Dr. Praxède Larue, aidé de la puissante initiative du curé de St. Augustin, le Révd. Messire Millet. Je ne puis concevoir comment les habitants des paroisses voisines, qui ne macadamisent pas leurs voies publiques, peuvent se servir, *sans remords*, du grand chemin de St. Augustin. St. Augustin est la paroisse natale de l'épouse et des ancêtres d'un de nos premiers hommes de lettre, François-Xavier Garneau, l'illustre historien du Canada, qui voyait le jour à Québec pour la première fois, le 15 juin 1809. C'était des hauteurs boisées de St. Augustin, que son bisaïeul Louis Garneau, contemplant la lutte héroïque de Vauclain, le commandant de l'*Atalante*, en 1760, comme il le répétait souvent : " Mon vieil aïeul, courbé par l'âge, assis sur la galerie de sa longue maison blanche, perchée au sommet de la butte qui domine la vieille église de St. Augustin, nous montrait de sa main

tremblante, le théâtre du combat naval de l'*Atalante* avec plusieurs vaisseaux anglais, combat dont il avait été témoin dans son enfance. Il aimait à raconter comment plusieurs de ses oncles avaient péri dans des luttes héroïques de cette époque, et à nous rappeler le nom des lieux où s'étaient livrés une partie des glorieux combats restés dans ses souvenirs." ¹

C'est encore vis-à-vis St. Augustin qu'avait lieu, le 22 Juin 1857, le désastre du vapeur *Montréal*, où périrent par l'eau et le feu 200 passagers, la plupart des émigrés Irlandais, y compris le géolier de Québec, M. J. McLaren.

Six milles plus haut que St. Augustin, commence la paroisse de la *Pointe aux Trembles*. Lieu d'arrêt pour les envahisseurs Bostonnais en 1775, que Montgomery, après avoir reçu la capitulation de Montréal, conduisait à Québec, pour opérer leur jonction avec la soldatesque avide et effrénée qui avait, sous les ordres du colonel Benedict Arnold, pénétré par le Kennébec et la Beauce, Pointe aux Trembles, a fourni sa part d'incidents marquants parmi les événements du passé. Ouvrons la relation du siège de Québec en 1759, par Jean Claude Panet, notaire. "Le 21 juillet (1759) le capitaine Stobbs (Stobo ?) servait de guide à 1200 grenadiers écossais et montagnards conduits par Wolfe en personne : ils venaient s'emparer d'un nombre de dames de Québec, réfugiées là pendant le siège. La descente se fit vers le moulin et l'église de la Pointe aux Trembles, dans la nuit, sans être aperçus.

"Le 21 à trois heures et demie du matin, les douze cents hommes ont monté à la Pointe-aux-Trembles. Ils ont reçu une fusillade d'environ 40 sauvages, où ils ont perdu six ou sept hommes et autant de blessés. Ils ont environné les maisons autour de l'église, et ont fait trois hommes prisonniers, dont le Sieur La Casse, qui avait quitté la compagnie de réserve, sous prétexte d'un mal de jambes, était du nombre. Il a été pris en chemin dans un bled..... avec le Sieur L'ainé et le Sieur Fréchet, "Les anglais emmenèrent environ treize femmes de la ville réfugiées au dit lieu, dont mesdames Duchesnay, De Charney, sa mère, sa sœur, Mlle Couillard, la famille Joly, Mailhot, Magnan, étaient du nombre. Ils les ont traitées avec toute la politesse possible. Le général Wolfe était à la tête, et le Sieur Stobbs (Major Robert Stobo) du nombre qui a fait bien des compliments. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que les anglais ne leur avaient fait aucun tort, et que les sauvages ont pillé les maisons et presque tous les biens de ces pauvres réfugiées." ²

¹ Biographie de F. X. Garneau, par l'abbé R. Casgrain.

² Journal du siège de Québec par Jean Claude Panet, page 13.

“ Le pauvre Michaud a reçu un coup de balle dans la joue. Les anglais ont laissé la majeure partie des autres femmes et surtout celles enceintes.”

Wolfe, comme un galant homme, libéra toutes ces belles captives à l'Anse des Mères, le lendemain à trois heures de relevée, et elles furent reconduites avec beaucoup de politesse. “ Chaque officier, dit la relation, avait donné un nom aux belles prisonnières qu'il avait faites. Les anglais avaient promis de ne point canonner, ni bombarder jusqu'à neuf heures du soir pour donner aux dames le temps de se retirer où elles jugeraient à propos.”

Puis, le vieux notaire décrit comment fut incendiée l'église paroissiale de Québec, et les maisons “ depuis M. Duplessis jusque chez M. Imbert,” comme qui dirait les maisons depuis Behan Brothers jusqu'au bureau du *Mercury*, rue la Fabrique,—sans excepter la sienne située rue St. Joseph.

Cotoyons le grand chemin tantôt aux pieds des côtes, tantôt sur les hauteurs, — une modeste maison de pension nous fournira le goûter près de l'église des Ecureuils, et hâtons nous d'atteindre le cap sublime qui domine le ravin où s'élançe en grondant la rivière Jacques-Cartier. Cette rapide et pittoresque rivière s'est creusé un lit profond dans le roc ; rien de plus singulier à voir que son cours impétueux vers le pont Rouge, et où dort dans ses tranquilles étangs ces beaux saumons à écailles d'argent, que MM. Boswell et Kerr protègent avec une sollicitude quasi maternelle.

Il fut un temps où la capture à la mouche de ces superbes rois des fleuves, nous eût causé des accès délirants de plaisir ; aujourd'hui, la muse de l'histoire aura toutes nos complaisances ; nous venons voyez vous, de franchir le pont Jacques-Cartier à l'embouchure de la rivière, où notre ami le Dr. Jas. A. Sewell a ses moulins, ses usines et sa charmante résidence, le tout acquis des héritiers Allsopp, jadis seigneurs de ces lieux.

Gravissons le coteau qui mène aux hauteurs où se dressait ce mémorable fort Jacques Cartier, et où l'armée française en retraite au nombre d'au moins 10,000 y inclus les milices, passa la douloureuse nuit du 14 septembre 1759. A nos pieds, à quelques arpents de la rive l'on voit la Roche Jacques-Cartier où Baqueville de la Potherie faisait naufrage en 1698. A peine du fort reste-t-il pierre sur pierre ; cependant la configuration des lieux répond exactement au plan du fort que l'on voit à la page 174 des *Mémoires sur les affaires du Canada depuis 1749 à 1760*,—publiés, en 1838, sous la direction de la *Société littéraire et historique de Québec*.

C'est là que Lévis rejoignit l'armée française en descendant de

Montréal, le 15 septembre ; c'est lui qui fit fortifier le fort et y laissa pour commander M. Dumas, avant de s'en retourner à Montréal. " Jacques-Cartier était un fort irrégulier, bâti sur le bord de la rivière du même nom, à son embouchure dans le fleuve St. Laurent, à l'endroit où l'on passe cette rivière pour aller de Québec à Montréal. Ce poste fut le dépôt de tous les préparatifs du siège de Québec (en 1760), et le rendez-vous des partis que l'on envoyait dans le gouvernement de Québec. Sa garnison était considérable et commandée par un brave homme (M. Dumas) ; il y avait quelques postes en avant—comme à la Pointe-aux-Trembles et autres paroisses." ¹ " Pendant l'hiver de 1759-60," nous disent ces Mémoires, " l'on fit passer en traînes, à Jacques-Cartier, tout ce que l'on put de vivres et de munitions de guerre, et l'Intendant fit des achats considérables de marchandises de toutes espèces : les négociants de Montréal furent obligés de livrer ce qu'ils avaient ; et le sieur de Villiers, contrôleur de la marine, les taxait.....On forma deux compagnies de cavalerie à qui on donna un habillement complet, et comme on n'avait point de bayonnettes à donner à la milice, on prit les couteaux de boucherie qu'on trouva, qu'on fit emmancher de façon à entrer dans le canon du fusil ; enfin, tout fut en mouvement." Que de préparatifs pour ce qui devait se terminer par ce que les *Mémoires* appellent " la folie de Lévis."—Après le départ de l'armée, en mai 1760, pour Montréal, " les vaisseaux anglais pillèrent tout ce qui se trouva à Sillery ; et les habitants des environs firent d'abondantes provisions de pelles, de pioches et d'autres effets."

Le fort Jacques-Cartier a dû couvrir trois ou quatre arpents en superficie. On distingue encore très-bien les embrasures où étaient braqués les canons—le grand chemin actuel divise en deux le site où se trouvait le fort. Probablement que le 14 septembre 1759, l'armée française bivouaquait autour, car il devait être impossible d'y faire entrer tant de monde.

M. Geo. Allsopp, jeune fermier, le propriétaire actuel du terrain, nous donna permission d'examiner ce lieu si historique. C'était pendant la fenaison, et avouons que le descendant du haut et puissant seigneur, Geo. Allsopp, le magnifique secrétaire du gouverneur Sir Guy Carleton, nous sembla beaucoup plus préoccupé d'engranger son foin et ses récoltes, — peut-être avait-il raison,—que des faits et gestes de l'armée française à Jacques-Cartier en septembre 1759.

¹ Mémoires sur les affaires du Canada depuis 1749 à 1760—1, page 174 ; p. 177 ; p. 186.

Le chevalier Johnstone, qui avait servi pendant tout le siège, avait une idée fort exaltée de la stabilité du Fort Jacques-Cartier, comme point d'appui, si l'on en juge par les paroles qu'il met dans la bouche de Montcalm dans le *Dialogue des morts entre Wolfe et Montcalm*. " Si vos troupes, (les troupes anglaises) " dit-il, " se fussent rendus à Jacques-Cartier, le 18 août 1759, trois lieues seulement de Deschambault, elles y eussent découvert un poste, fort par la nature, à l'égal du passage des Thermopiles, si célèbre parmi les Grecs et que vous auriez pu défendre, comme vous étiez maîtres du fleuve, par une poignée d'hommes aussi peu nombreux, que celle que Léonidas opposait à ses nombreux ennemis. Mais votre corps d'armée stationné à Deschambault, à l'aspect de ma cavalerie, qui ne se composait que de deux cents canadiens à cheval et non disciplinés commandés par le chevalier de la Roche-Beaucourt coururent à leurs canots et s'embarquèrent avec beaucoup de désordre et de confusion, comme si toute l'armée eut été à leurs trousses.

" La rivière Jacques-Cartier, qui a emprunté son nom, de celui qui, le premier découvrit le St. Laurent et qui après la perte de son vaisseau, hiverna en Canada parmi les Indiens, est un ravin immense, avec un courant d'eau rapide, hérissé et persemé de grosses roches, lequel courant d'eau se dirige entre les deux hauteurs, dont les cimes sont à une distance d'à peu près deux cents brasses l'une de l'autre : les côtés sont des glacis, du haut desquels l'œil plonge jusqu'au bas, une hauteur de quatre à cinq cents pieds ; l'aspect de ce précipice fait frissonner d'horreur. Le côté qui fait face au St. Laurent est un roc perpendiculaire et inaccessible et les terres vers le nord sont impraticables, à cause des lacs, des étangs et des marais où l'on s'enfonce fatalement à chaque pas jusqu'au col. Il doit être impossible d'en faire le tour puisque les Indiens et les Canadiens n'ont jamais découvert un sentier à travers les bois. De sorte que l'on ne saurait pénétrer à ce fort, excepté en débarquant à Deschambault, d'où le terrain s'élève par une pente graduelle et insensible jusqu'à Jacques-Cartier, si vous M. Wolfe, vous fussiez emparé de ce fort extraordinaire, vous auriez coupé ma communication avec Montréal, d'où chaque jour me venaient les vivres pour l'armée ; en ce cas, je n'aurais eu d'autre alternative que de laisser mon armée mourir de faim ou de rendre la colonie. Comme notre mission, en venant d'Europe, était non de détruire les canadiens, mais au contraire, de les protéger et de les défendre, j'eusse été forcé de capituler pour le Canada aux conditions les plus favorables que j'eusse pu obtenir. J'espère vous avoir démontré clairement, que si vous eussiez eu une con-

naissance du *local*, vous eussiez pu conquérir glorieusement le Canada, sans verser une goutte de sang." ¹

J'ai appris du jeune M. Allsopp que M. Quetton St. George et quelques autres personnes résidentes à Jacques-Cartier, possédaient divers gobelets en argent, trouvés sur le plateau près du fleuve, et quant aux papiers de famille de M. Allsopp, ils auraient été très précieux pour les antiquaires, à en juger par la Relation Manuscrite du siège de 1759, que M. Chs. Aylwin, du Cap Santé a eu l'obligeance de nous communiquer, laquelle relation a été trouvée parmi les papiers de la famille Allsopp. M. Geo. Allsopp père occupant une position élevée dans la colonie, prit part aux affaires publiques peu après la conquête; il est à regretter que ces papiers n'existent plus—un crocheteur de Québec les ayant acquis en 1863, à deux centins la livre pour les convertir en papier. Pendez-vous de dépit, pauvres antiquaires!!

En laissant le fort, le chemin cotoie les hauteurs jusqu'à l'église du Cap Santé, placée au bas de la côte—les voyageurs, sont sûrs de trouver dans M. Chs. Aylwin, l'époux de dame veuve Allsopp, co-seigneuresse des seigneuries Jacques Cartier et d'Auteuil, un agréable *cicerone*, et un amant des vieilles traditions nationales.

Continuez votre trajet, et vous franchirez bientôt le pont de la jolie jeune paroisse de Portneuf desservie par un savant laborieux, l'abbé Provancher, l'auteur de la *Flore Canadienne*—du *Verger Canadien*, etc.,—puis après une course de quelques milles, votre œil embrassera les flèches luisantes de la grande église de Deschambault, qui couronne le vieux Cap Lauzon, où probablement Murray, conduit par le major Stobo, débarquait le 18 août 1759, 2000 hommes. dit Johnstone pour brûler la maison de M. Perrot.

Voyons ce que dit la relation de M. Jean Claude Panet :

" 18 août, 1759. Les anglais firent une descente à Deschambault à la maison de M. Perrot, capitaine du lieu. Cette maison servait de retraite à la belle amazône aventurière. C'est madame Cadet, femme du Sieur Joseph Ruffio." Si nous avons bien lu les *mémoires du temps*, la "belle amazône aventurière" de 1759, quel que fut son mérite d'ailleurs, ne brillait pas par la vertu théologique qui distinguait la chaste Suzanne.

Continuons de citer la relation. " Cette maison était riche par le dépôt que plusieurs officiers avaient fait de leurs malles; lesquelles, ainsi que la maison, ne furent point sauvées. Lors-

¹ Dans une intéressante petite feuille, " publiée naguère par les Séminaristes de Québec, *L'Abeille*," qui n'a, hélas! vécu que *ce que vivent les roses*, il y a des détails sur le Fort Jacques-Cartier que je donnerai sous forme d'appendice.

que se faisait cette belle opération, quinze canadiens à la tête desquels se trouvaient le Sieur de Belcour, major de la cavalerie, se présentèrent hardiment. Les Anglais crurent sans doute que c'était un avant garde et se rembarquèrent, ce qui encouragea ce petit parti qui venait au secours, composé d'environ 300 hommes du Cap Santé. Les Anglais étaient près de 800 ; ils perdirent vingt-deux hommes sans compter les blessés. Nous n'avons eu qu'un canadien de blessé légèrement. Il est à observer que M. de Montcalm parut après cette noble expédition.

“ Les Anglais traversèrent avec leurs berges à Ste. Croix, et rasèrent la terre pour ne point se laisser aller au courant. M. Cournoyer, officier de la colonie, qui avait 75 hommes avec lui, posta son monde en embuscade, et leur ordonna de tirer sur la première berge, ce qu'ils firent. Ils les passèrent ainsi en revue, et ils en tuèrent environ 200 sans coup férir, puisqu'ils ne voyaient pas ceux qui tiraient sur eux.

“ 19 août.—Les Anglais ont recommencé à canonner la ville et à mettre le feu dans les côtes de St. Antoine et de Ste. Croix.”

Que d'autres incidents des temps passés, les annales de Deschambault, de Lorette, de Ste. Foye, ne nous fourniraient-elles pas, mais hâtons-nous de revenir à l'antique cité de Champlain, tout en regrettant de ne pouvoir aller méditer sur le tombeau de cette pauvre Caroline, La Fleur des bois, assassinée tragiquement, si l'on en croit M. Amédée Papineau, au château de l'intendant Bigot, à Charlesbourg. Puis viennent les hauteurs de Beauport, illustrées par l'effusion du plus pur sang de la France et du Canada, en 1690 et plus tard en 1759. Empruntons, pour récapituler ces scènes glorieuses du passé les paroles éloquentes de l'auteur de *Chs. Guérin* :

“ L'histoire est partout, autour de vous, audessous de vous, du fond de cette vallée, du haut de ces montagnes, elle surgit, elle s'élançe et vous crie : me voici :

“ Là bas, dans les méandres capricieux de la rivière St. Charles. (le *Cahir coubat* de Jacques-Cartier) est l'endroit même où il vint planter la croix et conférer avec les seigneurs Donacona. Ici tout près d'ici, sous un orme séculaire que nous avons eu la douleur de voir abattre, la tradition veut que Champlain soit venu planter sa tente. C'est de l'endroit même où nous sommes, que M. de Frontenac donna à l'amiral Phipps, par la bouche de ses canons, cette fière réponse que l'histoire n'oubliera jamais. Sous nos remparts, s'étendent les plaines, où tombèrent Wolfe et Montcalm, où le chevalier de Lévis remporta, l'année suivante, l'immortelle victoire que les citoyens de Québec ont voulu rappeler par un monument. Devant nous, sur la côte Beauport, les souvenirs de batail-

les non moins historiques, nous rappellent les noms de Longueuil, de Ste. Hélène et de Juchereau Duchesnay. Là-bas, au pied de cette tour, sur laquelle flotte le drapeau britannique, Montgomery et ses soldats tombèrent balayés par la mitraille d'un seul canon qu'avait pointé un artilleur canadien. De l'autre côté, sous ce rocher qui surplombe et sur lequel sont perchés, comme des oiseaux de proie, les canons de la vieille Angleterre, l'intrépide Dambourges, du haut d'une échelle, le sabre à la main, chassa des maisons où ils s'étaient établis, Arnold et ses troupes. L'histoire est donc partout autour de nous ; elle se lève de ces remparts historiques, de ces plaines illustres et elle vous dit : me voici ! ”

J. M. LEMOINE.

UNE PROMENADE SUR LA VOIE APPIENNE.

ET AUX CATACOMBES DE ST. CALIXTE.

(Suite).

V.

Non seulement les fidèles, même dans la mort, évitaient tout contact avec les payens, mais ces saintes dépouilles étaient embaumées et recevaient chacune sa sépulture séparée.

Les chrétiens eurent toujours une répugnance invincible à placer les corps les uns sur les autres; encore moins pouvaient-ils supporter la pensée de les jeter pêle-mêle dans une fosse commune, comme le pratiquaient les payens dans les célèbres puticoles, vrais pourrissoirs. Ces fosses publiques font comprendre le mépris de l'homme pour l'homme dans les sociétés payennes.

Les peuples qui aujourd'hui retournent au paganisme, se bâtissent aussi de magnifiques mausolés et font parquer les pauvres dans ces prétendus asiles, vrais anti-chambres des salles de dissection. Pour concilier ce respect des morts avec les précautions exigées par la prudence, il fallait inventer une méthode pour la sépulture à la surface du sol, qui permit de faire, selon le rit chrétien, la déposition des cadavres si facile et si sûre dans les cimetières taillés dans les flancs des rochers et des collines, ou dans le sein de la terre. Occuper toute la superficie par une seule rangée de sépultures aurait exigé une étendue immense de terrain nécessaire à la

culture. Puis l'inhumation dans la terre que n'était employée que dans l'extrême nécessité par des hommes qui se reposaient dans la mort comme dans un sommeil, et dont la religion entretenait avec les tombeaux des rapports que cette absence ne faisait que rendre plus affectueux. On s'accoutumait à construire avec du marbre ou de l'argile des allées de sépulcres placés les uns sur les autres, ce qui ménageait l'espace, tout en donnant à chaque corps une tombe séparée. Cette disposition des tombeaux fut conservée quand il fallut abandonner la sépulture à ciel ouvert et s'enfermer dans les catacombes. Dans les longs corridors de celles de St Calixte, j'ai compté de 9 à 11 niches placées les unes sur les autres dans ces étroits passages où la mort avait pressé les rangs. Entre deux parois verticales parallèles construites à une distance de quelques pieds, une série de dalles de marbre, surperposées les unes aux autres se prolongent comme les ruelles d'une ville, de manière à recevoir chacune le corps d'un défunt.

La loi romaine permettait aux propriétaires d'avoir leur sépulcre de famille. Rome étendait une protection sacrée sur les tombeaux. Il arrivait que les principales familles avaient leurs palais funéraires, et quelques-uns même des espèces de petits cimetières dans leur domaine. Or, sous la garantie de la loi et du droit privé, les chrétiens pouvaient avoir des cimetières sans se faire connaître comme tels, où ils s'entouraient de cette loi du secret si religieusement pratiquée pendant les siècles de persécution. En effet, on remarque que les inscriptions, surtout pour les tombeaux sur terre sont d'un laconisme qui dérouté toute curiosité. Souvent le mot martyr, tout seul, sans date, constate le lieu de la sépulture d'un saint. Les possesseurs de ces sépulcres de famille y recevaient le corps des martyrs et les cadavres de leurs frères pauvres, comme leurs clients, leurs amis, ou de personnes à qui ils voulaient accorder cette faveur. Plusieurs de ces cimetières ont conservé les noms de pieuses matrones, des fidèles généreux, qui avaient ainsi consacré une partie de leur domaine à l'inhumation de ceux dont ils devenaient les protecteurs et les gardiens obligés. Ainsi les terrains où furent creusés les catacombes de St. Calixte, appartenaient à une dame Romaine, nommée Lucina. Comme elle était de noble maison, elle avait sa sépulture sur cette voie des tombeaux : la voie Appienne.

L'histoire de l'Eglise et la tradition constante, appuyées sur des faits irrécusables, font remonter aux temps apostoliques l'origine des cimetières de St. Pierre au Vatican, de celui de Lucina sur la voie Aurélienne (aujourd'hui St. Pancrace), celui sur la voie d'Ostie où repose St. Paul, celui de Domitilla, sur la voie d'Arléatine ;

dans la voie Appienne, les catacombes où les reliques de St. Pierre et de St. Paul furent cachés après leur martyre, et aussi celui de St. Calixte sur la même route, lequel fut ensuite réuni au cimetière de St. Sébastien.

Ce qui explique pourquoi on disait que Ste. Cécile, inhumée dans le cimetière de St. Calixte fut déposée *ad Catacombas*, nom exclusivement réservé alors aux cryptes de la basilique du glorieux commandant des gardes prétoriennees. On a trouvé dans les souterrains de la voie d'Ostie, des inscriptions datées de l'an 107, moins de 40 ans après le martyr de St. Paul. Je voudrais pouvoir suivre le savant de Rossi dans ces explorations à travers toutes ces catacombes, recueillant sur sa route les preuves les plus authentiques de l'existence des cryptes aux âges apostoliques, mais les limites que m'imposent ce petit travail ne me permettent pas d'accompagner autour de Rome Souterraine notre admirable guide.

Comme ma visite doit se faire dans le cimetière de St. Calixte, je ne ferai qu'indiquer ce qui est nécessaire pour constater l'enchaînement pour ainsi dire historique et chronologique de quelques-unes de ces catacombes, afin de pouvoir remonter, en indiquant les caractères de ces souterrains, aux premières années du christianisme à Rome. Je ne dirai qu'un mot de quelques-unes de ces catacombes. Celle de Ste. Domitille, voisine de St. Calixte, est encore si fraîche de vétusté, que l'on y respire pour ainsi dire l'atmosphère des premiers temps de l'Eglise. Dans cette sépulture de la fille des empereurs, on peut suivre sur les murs; ici décorés de stuc et de fresques délicates, ailleurs nus et pauvres comme un tombeau d'esclave, la transition de la paix à la persécution. De plus, le nom de Domitilla qui lui est donné dans les documents ecclésiastiques de l'époque, est authentiqué par une inscription payenne contemporaine de Flavia Domitilla. Les deux catacombes de la voie Appienne, celle de St. Sébastien et de St. Calixte, doivent leur fondation, du moins la seconde, à la pieuse dame Lucina, disciple des Apôtres. Celle de Ste. Priscilla sur la voie Salaria, avait servi de refuge à St. Pierre. Le chef de l'Eglise en avait fait sa chapelle. Dans les actes des martyrs Papias et Maure, on lit qu'ils furent déposés dans les cryptes *Ubi Petrus baptisabat*. Or, les noms de ces deux saints ont été retrouvés dans les catacombes situées entre les voies Nomentane et Salaria, tout près des celles de S^{te} Agnès, auxquelles elles étaient peut être unies. C'est dans cette catacombe de S^{te} Agnès que M^r Rossi a trouvé une admirable fresque de la S^{te} Vierge dont une copie chromo-lithographiée fut admirée à l'Exposition Universelle de Paris en 1867. Les témoignages si catholiques de ce cimetière attirèrent à l'Eglise

un membre du clergé anglican de la maison de Malahide : M^{rs} Talbot, rejeton d'une des plus nobles familles d'Angleterre et d'Irlande, converti et devenu prêtre voulut célébrer sa première messe dans cette crypte de S^{te} Agnès où il avait reçu la foi que l'illustre vierge avait scellée de son sang. Il revenait à la vieille foi de ses ancêtres, dont un fut archevêque de Dublin, en 1668.

Dans les cimetières que la tradition romaine assigne aux temps apostoliques, bien que les monuments soient en partie ignorés, brisés ou dispersés, cependant ce qui en reste nous donne des indices manifestes de leur haute antiquité. Ainsi on remarque un style tout à fait classique dans le dessin et l'exécution des fresques, des décorations en stuc, très rares dans les autres cimetières et qui, jusqu'à présent, n'ont pas été trouvés dans aucune hypogée chrétienne du III^e siècle, ou des siècles suivants ; des cryptes construites sous terre et non creusés selon la méthode généralement adoptée depuis dans les nécropoles souterraines des fidèles ; des chambres et de vastes ambulacres dont les formes servirent de modèles aux autres cimetières suburbains, de nombreuses niches pour de grands sarcophages, dont l'usage devait être très-rare même dans les catacombes ; des familles d'inscription rédigées contrairement aux usages des temps postérieurs et dont le formulaire est différent de celui de l'épigraphie chrétienne ; une nomenclature classique ; on trouve un Titus Flavius dans le cimetière de S^{te} Lucina, un autre dans celui de Priscilla et dans celui d'Ostiano, tandis qu'on ne trouve aucun de ces noms dans les cimetières des époques plus récentes. Enfin, les dates de 107 et 110 trouvées dans les inscriptions de ces catacombes d'une origine presque contemporaine aux premiers chrétiens, mais dont la date de fondation est ignorée. Nous trouvons existants dans le II^e siècle, les cimetières de Pretextat sur la voie Appienne, de Maxime et de Gordien sur la Salaria ; où furent ensevelis Ste. Félicite et ses fils, martyrisés sous l'empereur Marc-Aurèle. Les nouvelles découvertes et des études plus éclairées démontrent évidemment que les plus antiques hypogées chrétiennes furent, sinon toujours au moins souvent, d'une construction différente de la plupart de celles que nous voyons aujourd'hui dans l'immense réseau des labyrinthes souterrains. Le nombre croissant des fidèles, les proportions gigantesques que prenaient ces nécropoles ténébreuses, les précautions suggérées par l'expérience et si conformes à l'histoire de l'Eglise primitive, inspirèrent un système d'excavation qui permit d'économiser l'espace, de pratiquer des niches plus petites et plus rapprochées et de cacher les travaux souterrains des fossoyeurs. Comme je l'ai déjà remarqué

la loi romaine permettait à un propriétaire de vendre ou de donner un lieu de sépulture à des particuliers. Sous la protection de ce culte des tombeaux, plusieurs riches et pieux fondateurs de cimetières ouvraient leurs sépulcres de famille aux martyrs. Quelquefois, par une attention toute particulière, ils construisirent en leur honneur des cryptes, comme le fit Lucina pour recevoir le corps de St. Paul. Le livre pontifical rapporte un fait analogue touchant le monument préparé pour recevoir le corps de St. Pierre. *Anaclitus memoriam Beati Petri caustruxit*. On n'employait pas les mêmes expressions quand il s'agit de nommer l'érection canonique pour ainsi dire d'un lieu de sépulture commune. Aussi quand le livre pontifical dit que Calixte fit les Hypogées papales sur la voie Appienne, il parle d'un grand souterrain du genre de ceux qu'on appelait depuis catacombes, et il ne dit pas *construxit*, ni *memoriam*, mais il dit : *Fecit cæmiterium via appia, ubi multi sacerdotes et martyres requiescunt*. Les actes des martyrs des deux apôtres disent que leurs corps reposent dans les catacombes, c'est-à-dire, dans celles qui plus tard prirent le nom de St Sébastien, *quansque* disent ils, *fabricarentur loca, ubi posita sunt in vaticana... et via Ostiensi*. Les premières hypogées, petites, construites pour des familles et plus tard affectées à la sépulture des chrétiens, devaient naturellement s'agrandir et prendre les proportions d'un cimetière en rapport avec le nombre toujours croissant des fidèles. Les plus anciens documents, ou il est fait mention de l'administration ecclésiastique des lieux de sépulture, datent du commencement du III^e siècle. Dans les *Philosopheumena*, on voit que le Pape Zéphirin, à peine monté sur le trône pontifical en 197, confia à Calixte la direction du clergé et le soin du cimetière. Ainsi le premier diacre administrateur des biens de l'Eglise eut pour charge principale de surveiller les catacombes, instituées sur la voie Appienne par Zéphirin, et appelée par autonomase, cimetière, parce qu'il était le seul gouverné directement au nom du Souverain Pontife ; ou parce qu'il était le principal de Rome. On peut aussi assigner une autre raison de la prééminence du cimetière de Calixte entretenu aux frais de l'Eglise. Pendant les deux premiers siècles, les successeurs de St Pierre furent enterrés au Vatican, mais les agrandissements faits au cirque de Néron, par les ordres de l'empereur Héliogabale, menaçant de destruction le sépulcre apostolique, Zéphirin transféra le cimetière papal sur la voie Appienne. Durant tout le III^e siècle, le cimetière de St Calixte eut une vraie primauté hiérarchique dans l'administration ecclésiastique des sépultures chrétiennes : on peut donc croire que cette distinction lui fut accordée parce qu'il était, pour ainsi dire, le seul cimetière officiel appartenant à tous les fidèles.

De plus, nous savons que, pendant ce temps, les Papes le choisirent pour le lieu de leur sépulture.

Il porte partout le nom de cimetièrre des Papes. Peu de temps après S^t Calixte, le Pape Fabien agrandit la catacombe et décréta des travaux, confiés à sept diacres, dans les autres nécropoles de Rome, avec ordre de construire des monuments ou oratoires pour les fidèles. Les plans des églises souterraines données par le R^e Père Marchi, prouvent que les chrétiens s'assemblaient dans ces catacombes pour assister aux S^m Mystères. De tout temps, il y eut de petits oratoires où l'on célébrait l'anniversaire de la mort d'un martyr, parent ou ami. Puis on fit des chapelles pour ainsi dire *publiques*. C'est en 257 que Valérien lança le premier édit qui interdisait aux chrétiens les assemblées et les visites aux sépulcres placés dans les catacombes. Le Pape Sixte II, fut poursuivi, trouvé et martyrisé, avec ses diacres, dans le cimetière de Prétextat.

En 260, Gallien révoqua l'édit de son père, et, par un rescrit impérial, il ordonna que, dans tout l'empire, on restitua aux évêques les lieux confisqués par Valérien. Il paraît que les églises avaient été vendues au profit du fisc : mais que les cimetières toujours respectés par les Romains, restèrent intacts et furent rendus au culte et à l'usage des fidèles.

A St. Denis, successeur de Sixte II, était réservé le bonheur de recouvrer les *titres*, ou églises dans la ville, et les cimetières hors des murs. L'histoire des Papes ne pouvait taire un tel fait. Aussi, lit-on dans la vie de Denis : *Hic presbyteris ecclesias divisit, et cetera, et parochias, et diocessos constituit*

L'attention spéciale que les persécuteurs commencèrent à porter aux cimetières, obligea les fidèles à s'entourer de précautions les plus minutieuses afin de prévenir des surprises et des massacres. On fit alors disparaître tout indice de communication entre les catacombes et les voies publiques ; on pratiqua des escaliers secrets pour déjouer les recherches des délateurs.

On ne réussit pas toujours. Il arriva que les payens ayant découvert une catacombe, construisirent un mur à l'entrée et ainsi périt une assemblée de fidèles réunis pour la célébration des Sts. Mystères. Cette terre bénite et ensanglantée par de pareils massacres devint encore plus sacrée aux hommes qui ne craignaient qu'une chose, de mourir sans confesser la foi. Nous voyons que St Denis agrandit les cimetières et les attacha à l'administration des paroisses situées dans la ville.

Chaque titre ou paroisse avait son cimetière et l'on peut juger du nombre de ceux-ci, quant on sait que même longtemps avant la

persécution de Dioclétien, il y avait 25 paroisses. Les tempêtes déchainées de bonne heure contre l'Eglise en empêchèrent par intervalles de temps souvent assez longs, l'administration publique : comme les coups de vent emportent quelquefois les phares placés à l'entrée des ports pour la direction des vaisseaux et que l'on se hâte de replacer. Mais à peine le calme est-il rétabli, que les Papes reconstruisirent les 25 paroisses, non-seulement pour administrer le baptême et la pénitence, mais pour donner la sépulture. Les prêtres de titres étaient en même temps les surveillants des cimetières, et, à ces titulaires, vrais curés d'alors, revenaient la direction des vivants et le soin des morts. Le nombre des cimetières augmenta rapidement dans les moments où les persécutions sévissaient avec le plus d'acharnement. Indépendamment de 25 grandes catacombes, on en compta une vingtaine d'autres desservies en même temps que le premier par les prêtres de la ville. Une inscription découverte récemment dans l'église souterraine de St. Clément indique l'existence de plusieurs prêtres pour le même titre et appelle associés ou compagnons les confrères du titulaire. Comme le saint sacrifice devait se célébrer simultanément dans les basiliques cimétiérales et dans les églises de la ville, il était nécessaire que chaque *titre* eût plusieurs prêtres. Le cimetière des Papes, celui de St. Calixte, dépendant immédiatement du Souverain Pontife, était administré par son archi-diacre : c'est pourquoi on ne le trouve pas attaché à un autre titre.

Voici les noms des grandes catacombes qui entouraient Rome d'un rempart qui la défendait mieux que les faisceaux de ses consuls et les gardes du Prétoire. Si la liste en est longue, il faut s'en prendre à la haine d'un monde corrompu, souillé et plein d'infamies, contre la pureté, la douceur, la force de la foi, à cet invincible courage qu'elle donnait même aux enfants dans la foi, à l'amphitêâtre, sur la roue, dans tous les raffinements d'une barbarie impitoyable.

SUR LA VOIE APPIENNE,

1. Cimetière de St. Calixte.
2. " Prétextat.
3. Ad catacumbas St. Sébastien.

SUR LA VOIE ARDÉATINE.

4. Cimetière de Domitille.
5. Basilac, Marc et Marcellin.

VOIE D'OSTIE.

6. Cimetière de Camodille.

VIA PORTUENSIS.

7. Cimetière de Pontian.
Ad ursum pileatum.

VOIE AURÉLIENNE.

8. Cimetière de St. Pancrac.
9. " de Lucine.
10. " de Calipode.

VOIE AURÉLIENNE.

Petite catacombe appelée Mémoire

de St. Pierre et sépulture des Pontifes au Vatican.

VOIE FLAMINIENNE.

11. Cimetière de St. Valentin.
12. " Ad Septem Columbas.

VOIE SALARIA (ancienne).

13. Cimetière de Basille.
14. Petite Catacombe. St. Pamphile.

VOIE SALARIA (neuve).

15. Cimetière de Maxime.
16. " de Thrasan.
17. " de Jordan.
18. " de Priscille.

VOIE NONENTANA.

19. Cimetière d'Ostriani.—Ste. Agnès.

VOIE TIBURTINE.

20. (Petite) St. Hyppoite.
21. " St. Cyriaque (St. Laurent).

VOIE LABICANA.

22. " Ad duas lauras.
23. (petite) Ste. Casticle.

VOIE LATINE.

24. Cimetière St. Gordien.
25. " St. Tertullien.
26. " Apraniani.

Vous remarquez 26 catacombes, tandis qu'il n'y a que 25 titres ou paroisses : c'est que le cimetière de St. Calixte, comme je viens de le dire, n'était sous la juridiction d'aucun titulaire, mais relevait directement des papes.

A. O'DONNELL, Ptre.

(A continuer.)

JE SONGE A TOI.

Je songe à toi quand près de l'âtre
Où je m'assieds en soupirant
Je vois de sa flamme folâtre
Qui tremble comme un feu de pâtre
Briller le reflet expirant.

Je songe à toi quand l'humble barde
Redit les antiques exploits,
Et que dans ma blanche mansarde
Je crois, dans l'ombre où je regarde,
Revoir les guerriers d'autrefois.

Je songe à toi lorsque la brise
Vient se jouer dans mes cheveux,
Ou, comme l'onde qui se brise,
Jette dans la tour de l'Eglise
Mille sanglots mystérieux.

Je songe à toi lorsque l'abeille
Des fleurs aspire le nectar,
Ou bien, sentinelle qui veille,
Déserte la rose vermeille
Pour garder son frêle rampart.

Je songe à toi quand se déroule
Le nuage au-dessus des monts,
Le vent le presse et le refoule,
Lutte gigantesque où tout croule,
Derrière les noirs horizons.

Je songe à toi lorsque décembre
Blanchit les gothiques carreaux,
Quand le fagot embaumé d'ambre
Que l'on allume dans ma chambre
Fait fondre leurs brillants cristaux.

Je songe à toi lorsque ma plume
Se promenant sur le papier,
Fait, semblable au vase qui fume,
De mon esprit noyé de brume
Jaillir un vers irrégulier.

Je songe à toi lorsque la rame
Replonge en cadence sur l'eau,
En imitant à chaque lame
La voix du zéphire qui brame
Ou des gazouillements d'oiseau.

Je songe à toi quand, sur la dune
Où j'égare souvent mes pas,
Dans le ruisseau je vois la lune
Trembler comme tremble la hune
A la cime altière des mâts.

Oui ! toujours et partout je songe
En interrogeant l'avenir,
Et l'idéal où mon œil plonge
Ne serait-il qu'un doux mensonge
J'en veux charmer mon souvenir.

20 Octobre 1869.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

DEUX ÉPAVES.

VI

PÊCHE EN EAU TROUBLE.

(Suite.)

Carina décida, et il lui parut inutile d'en prévenir sa mère, qu'elle reverrait le baron. Il ne s'agissait que de ne pas le désespérer, rien de plus ; de l'éloigner sans le perdre de vue. Il n'y a pas de jeu plus dangereux pour les femmes. Elles affectent d'ignorer que s'y livrer, c'est conférer à l'homme qui est leur point de mire, s'il conserve assez de sang-froid pour éventer la ruse, le droit de les mépriser et celui de leur tout dire. Au fond, elles ne s'abusent pas ; mais elles ont une confiance inébranlable dans leur coquetterie.

Ceci posé, on s'expliquera très-bien que Carina rencontrât un jour, par hasard, M. de Couturier sur un point qu'il devait nécessairement traverser pour sortir de chez lui ou pour y rentrer. Cela se passait quarante huit heures après l'entretien avec mistress Mudlett. L'endroit choisi par elle était un lieu de promenade charmant. C'était un étroit espace, de la dimension d'une chambre, qui séparait l'avenue conduisant à la propriété du député de la lisière d'un bois. Un coude du chemin, abandonné par suite d'une rectification, l'avait formé. Là s'élevait un tertre de gazon, piqué

de fleurettes et abrité par deux chênes que reliait les vestiges d'une haie.

Carina s'éprit soudain de ce petit coin : elle y vint avec sa mère, Sabine et Carlo. On y apportait des pliants et on y faisait salon. De cet observatoire on distinguait parfaitement la porte du château qui, construit dans un parc, était entouré, à l'anglaise, de pelouses et de corbeilles de fleurs ombragées d'arbres, et avait son perron dans l'axe de l'avenue, précisément en face du réduit. Le paysage était découvert, et la distance assez courte pour que, des fenêtres, on aperçut le chêne et le tapis de mousse étendu à leur pied. Voilà pourquoi, au bout de dix minutes, M. de Couturier apparut. Il crut reconnaître, au regard qu'on lui lança en réponse à son salut, qu'il ne serait pas indiscret à lui de s'approcher. Alors, il glissa un mot, embrassa Sabine et caressa le mouton. Le lendemain, il s'assit sur le tertre, tout près du pliant de Carina. Le troisième jour, mistress Mudlett eut une abominable migraine qui l'empêcha d'accompagner sa fille. Celle-ci vint néanmoins : le temps était si beau ! L'enfant et le mouton jouaient sur l'herbe, à quelques pas. La conversation du baron et de l'institutrice fut un tête-à-tête qui n'avait rien de compromettant pour elle, attendu qu'elle l'accordait au beau milieu du jour et quasi sur une grande route. Il était notoire qu'elle n'en faisait pas mystère, et tout le monde sait qu'on ne reproche aux femmes que ce qu'elles ont l'air de cacher.

L'entretien, si quelqu'un l'avait pu surprendre, aurait été jugé moins innocent que le rendez-vous. Mais il n'y avait personne aux écoutes, et les chênes, à part ceux de la forêt de Dodoue, sont de discrets confidents. Comme deux filous qui se volent réciproquement ce qu'ils ont dans leurs poches, ils jouaient au plus fin, avec cette nuance de piquant que chacun d'eux pénétrait les intentions de l'autre.

Le baron de Couturier, paysan dégrossi au physique, était au moral policé d'une manière effroyable. Il avait l'esprit aussi subtil et aussi fin que l'enveloppe était grossière. Lancé très-jeune encore à Paris avec une fortune considérable, il s'était mêlé à tout ce que l'aristocratie de la naissance et celle de l'argent ont produit de jeunes gens depuis une quinzaine d'années. Il avait frayé avec eux à titre de compagnon de plaisir et même parfois d'amis. Décidé dans le principe à fuir toute occupation autre que celle de dépenser ses revenus et de se donner la plus grande somme possible de jouissance, il s'était ravisé ; soit qu'il eût compris que l'existence, telle qu'il la désirait alors, n'est supportable que dans les premières années de la jeunesse, soit qu'il eût déjà une pointe d'ambition, que l'avènement de son beau-frère au ministère développa en lui

ouvrant de vastes perspectives. Il fut pris de la fièvre d'agiotage qui, après l'expédition de Crimée, agita toute la France, et voulut être plus riche encore. De là datent aussi ses débuts dans la vie publique ; et bientôt il mena de front les affaires et les plaisirs. Quelle était sa pensée secrète ? où désirait-il arriver si, ainsi que l'assuraient ceux qui, se targuant de pénétration, lui supposaient d'autres visées, il ne considérait la députation que comme un marchepied ? Personne ne le savait, et rien dans sa conduite ne prêtait créance à ses bruits. Depuis dix ans, il semblait se contenter d'être l'homme du département le plus opulent et le plus puissant.

Personnel et d'un égoïsme très-bien déguisé, à la fois expansif et d'une rare dissimulation, esprit superficiel et léger, apte à tout comprendre pourtant, même la vertu à laquelle il ne croyait guère, vaniteux sans orgueil, matérialiste sensuel, homme de plaisir avant tout, il avait le talent de dissimuler ses vices sous un vernis de bonhomie qui ne manquait pas de côtés séduisants. Était-ce sa faute si, venu en un temps où la foi politique n'existe plus, il n'en avait aucune ? On connaît la classification que les géologues ont appliquée aux terrains, celle des hommes politiques de nos jours est identiquement la même. Les uns et les autres sont composés de couches plus ou moins profondes, très-différentes entre elles et qui sont le produit de commotions violentes remontant à diverses époques. Ces couches, toutes disparates qu'elles sont, s'enfoncent en se superposant ; pour qu'une d'elles reparaisse à la surface, il faut un cataclysme. A l'état ordinaire, elles sont recouvertes d'une épaisseur variable d'humus ou de terre végétale qui les masque et reçoit la végétation, dont la variété et la vigueur est en raison directe de la richesse de cet humus.

De moralité, M. de Couturier n'en avait que l'ombre, et cela suffit pour beaucoup, car tout le monde vantait sa délicatesse. Par exemple, généreux et dévoué, d'une obligeance que rien ne lassait, il était sincèrement tout à la disposition de ses commettants et, au demeurant, le meilleur homme du monde.

Il ne ressentit donc aucun embarras à expliquer à Carina qu'il l'adorait et qu'il ferait pour elle toutes les folies, sauf celle de l'épouser. Il le lui dit résolument, en deux phrases, le sourire aux lèvres et ne prenant même pas la peine de mitiger son insolence.

Avec une verve pleine de mordant, il peignit par larges touches l'avenir qu'il rêvait pour elle. Au lieu de s'étioler dans les ingrates fonctions d'institutrice et de disputer péniblement à chaque jour son pain et celui de sa mère, que ne partait elle pour Paris. Convenablement patronnée, elle s'y créerait rapidement un cercle de relations où il ne tiendrait qu'à elle de choisir. D'occupations, elle

n'en manquerait pas, si elle voulait. La politique, notamment, était l'emploi le plus approprié à son jugement ferme et droit, à son intelligence cultivée. Sa souplesse, son goût inné pour l'intrigue, la connaissance qu'elle avait de plusieurs langues lui présageaient dans ce milieu des succès certains.

Pourquoi ne pas s'y adonner? C'est une spécialité qui conduit à tout, de nos jours comme autrefois. Elle aurait un salon que les hommes les plus considérables prendraient peu à peu l'habitude de fréquenter; on y ferait des mots d'ordre qui se répandraient dans toute l'Europe. On y fabriquerait de tout, des ministres, des académiciens, des réputations et des prélats. Son influence grandirait, et elle deviendrait une sorte d'Égérie, dirigeant de ses belles mains les destinées des empires.

Personne n'ose plus aborder ce rôle, tenu jadis par nombre de beautés célèbres. C'est qu'il n'est pas à la portée de la première venue. La difficulté en est extrême, et il nécessite des qualités plus rares que jamais. Elle avait pour le soutenir tout ce qu'il fallait. Sans doute une des conditions de la réussite était de ne pas heurter ouvertement les idées reçues et de ne pas se poser en femme qui n'a plus rien à perdre. On pourrait aisément tout concilier. Par exemple, qu'elle se décidât à renoncer au mariage et fît de sa résolution comme une déclaration publique, en acceptant le titre de chanoinesse d'un chapitre étranger. Il en existe encore, d'ordre noble, dans certains pays. M. de Couturier se chargerait de l'y faire admettre d'emblée. Tant qu'elle aurait le bonheur de conserver sa mère qui, bien entendu, habiterait avec elle, sa situation n'aurait rien que de fort honorable, surtout dans une ville comme Paris, où on est à l'abri des commérages. En suivant immédiatement le conseil qui lui était donné, elle avait le temps de s'entourer d'appuis solides avant que la loi naturelle ne lui enlevât mistress Mudlett. Quand elle ne l'aurait plus, sa qualité de chanoinesse serait une sauvegarde très-suffisante aux yeux du monde qui lui permettrait de monter sa maison comme elle l'entendrait, de recevoir qui bon lui semblerait et n'aurait pour elle que l'admiration due à sa beauté et à ses talents.

Ces beaux discours, dont ce n'est là que le résumé, auraient été très-dangereux pour toute autre que Carina. Ce n'est pas elle que pouvaient égarer les paradoxes et les sophismes cyniques de M. de Couturier. Son imagination s'allumait pourtant à ces brillantes perspectives. Ce rôle, dont l'éblouissant prestige miroitait à ses regards, elle se sentait capable d'en supporter l'écrasant fardeau. L'intrigue ne lui répugnait pas, et pour sa vertu, elle en eût fait le sacrifice, mais à bon escient, car elle était incapable de se laisser

entraîner sans savoir où elle allait. Comme ce qu'elle poursuivait à Val-Rouvray était de beaucoup d'une réalisation moins hypothétique que l'avenir préconisé par le député, elle avait de la répugnance à l'abandonner avant d'avoir la certitude qu'elle ne le toucherait pas. Elle n'acceptait donc, dans sa pensée intime, les éventualités risquées de M. de Couturier qu'en cas d'insuccès de sa combinaison primitive.

Bien que personne ne le lui eût appris, elle n'ignorait pas que celle qui écoute de pareilles choses n'inspire aucune estime à celui qui les lui dit, et que c'est déjà s'engager que de ne pas lui fermer la bouche aux premiers mots. Aussi, elle déploya un art infini pour attirer le député et paraître rejeter fort loin ses vues et ses doctrines, pour le repousser sans qu'il lui tournât le dos, pour plaisanter enfin sur ce qu'elle savait être sérieux, et dont, très-sérieusement aussi, elle faisait son profit. Elle finit par répondre à son adorateur, qui devenait pressant, qu'elle réfléchirait.

Val-Rouvray n'étant pas Paris, elle se retrancha derrière sa qualité d'institutrice qui rendait plus impérieuse pour elle l'obligation de conserver sa réputation intacte, et elle prescrivit à M de Couturier de ne plus s'occuper d'elle ostensiblement. Pour donner le change à l'opinion publique, représentée par MM. de Berlerault, de Cerfbryant, de Malefroy, le curé et par Madeleine, il s'adresserait à une autre. Il n'y en avait qu'une dans le pays : madame Simon : la lui nommer était superflu. Il le promit et ne vit pas, malgré sa finesse, la portée de cet engagement.

VII

LE VOL.

Par cette invitation perfide, miss Mudlett manifestait pour l'intrigue les dispositions les mieux caractérisées. Elle se souciait moins de protéger sa réputation, qui ne courait aucun risque à Val-Rouvray, que de compromettre un peu Julienne. Ce motif seul l'avait engagée à désigner celle qu'elle supposait être sa rivale aux attentions galantes du baron de Couturier ; c'est ce que ce dernier eut le tort de ne pas deviner. Le prétexte mis en avant par Carina était si naturel qu'il ne songea pas à chercher s'il était ou non sincère. L'ivresse de la victoire contribua sans doute à lui ôter de sa perspicacité habituelle. Quoi qu'il en soit, il ne fut rien de plus qu'un des deux pantins que l'institutrice se proposait de

manceuvrer. L'autre était M. de Berlerault, à qui elle se réservait de faire remarquer, en temps opportun, l'entente de sa voisine et du député. Enfin, elle s'était taillée une autre besogne, sans cesser de tenir les fils de ses marionnettes.

Redouter le danger et n'oser l'approcher, pour en dégager l'inconnu mystérieux qui double l'effet de ses menaces, est bon pour les âmes faibles; Carina ne procédait pas ainsi. Crainte ou espérance, elle ne s'arrêtait qu'à quelque chose de précis. Ce ne serait pas elle qui lutterait jamais contre des moulins à vent, ou qui s'élancerait à la poursuite d'un idéal mal défini. Madame Simon se dressait devant elle avec des apparences d'obstacles, elle irait droit à la jeune veuve, l'étudierait, la soumettrait à une observation minutieuse, et le résultat de ses investigations, comme celui d'une opération d'arithmétique, serait concluant et sûr.

Julienne, eût-elle été sur ses gardes, n'aurait pas réussi trois jours de suite à se soustraire à la sagacité d'un esprit aussi vigoureusement trempé, sa droiture s'y opposait. A plus forte raison, elle ne se doutait de rien, la tâche était facile. Les circonstances d'ailleurs ne lui étaient pas favorables, car elle était déjà liée avec Carina. Longtemps, c'est-à-dire quelques mois, avant le moment où celle-ci jugea indispensable de pénétrer plus profondément dans son intimité, elle avait été obligée de s'associer à une liaison née de leur voisinage. Elle y avait un peu répugné sans savoir pourquoi; dans sa bonté, elle s'était imputée à crime ce manque de sympathie, et, pour le faire oublier, avait imprudemment accordé sa confiance en compensation.

L'amitié assure-t-on n'est un sentiment féminin que par exception; elles en sont prodigues, parce qu'il ne les engage à rien comparativement à d'autres affections plus exclusives. Elles sont loin d'y attacher la même importance que l'homme: de là vient qu'elles y renoncent aussi facilement qu'elles s'y adonnent. Il n'y avait que de la bonté et de la raison dans celle de madame Simon. Celle de Carina était un peu plus compliquée. La duplicité n'y occupait pas la moindre place, sans cela elle n'aurait pas débuté par un sacrifice qui dut lui coûter beaucoup; celui de son orgueil, et il n'était pas mince. Elle le fit pour mettre sa nouvelle amie en demeure de lui rendre abandon pour abandon. Son adresse consista à avoir l'air de se livrer à elle, en lui disant du mal de M. de Berlerault. Quelle est l'institutrice qui n'a pas à se plaindre de la maison où le hasard l'a placée? Elle s'exprima avec beaucoup de modération et de mesure, d'un ton exempt d'amertume et d'acrimonie avec un accent de vérité saisissant.

Jusque-là, Carina n'était repréhensible que parce que, si elle brûlait de s'insinuer dans les bonnes grâces de Julienne, c'était en vue d'en abuser ; mais elle n'avait eu aucune machination déloyale pour capter cette amitié. Sa fourberie commença un matin qu'elle entra chez sa voisine la figure bouffie, pâle et les yeux rouges. L'illusion était si complète que Julienne, prévenue, aurait hésité à croire que cette mise en scène fut purement artificielle. Frappée de cette tristesse dont le joli visage de miss Mudlett portait des traces non équivoques, elle n'eut rien de plus pressé que de la questionner avec une affectueuse sollicitude. Carina garda d'abord le silence, puis elle affecta une gaieté fébrile, cette gaieté au fond de laquelle on sent les larmes. Enfin, gagnée par l'insistance délicate de madame Simon, elle pleura tout à coup.

La cause de ce chagrin, fallait-il la demander ? Les institutrices n'en ont qu'une, toujours la même et toujours nouvelle... Elle venait de subir une de ces scènes à laquelle sa profession l'exposait sans défense. Son maître (elle exhala dans ce mot tout un poème de rancune douloureuse et résignée) l'avait humiliée cruellement en présence d'un domestique. Ah ! que cette existence d'emprunt pesait lourdement sur elle ! Etre continuellement, comme un acteur en scène, à se surveiller pour ne prononcer aucune syllabe ni risquer aucun geste en dehors du rôle dont on est chargé, ne pouvoir à sa volonté rire ou pleurer, n'avoir d'instant de recueillement que la nuit, à la dérobee, et aussitôt que le jour éclaire à l'horizon, enfermer sa personnalité comme dans une armure de fer, était-ce vivre.

La bonne Julienne s'offrit, avec tout l'élan de sa nature généreuse, à recevoir le trop-plein de ce cœur qui débordait. Ses efforts eurent un succès complet. Ils lui valurent de M. de Berlerault un portrait peu flatté, mais aussi net que les silhouettes en papier noir découpé qui ont été si fort à la mode il y a trente ou quarante ans. Qu'on en juge. Ce que Carina dit du père de Sabine, dans cette crise d'épanchement, n'atteignait nullement son honorabilité. Une perfidie bien autrement habile inspirait ses attaques. Elle se borna à parler de lui homme d'intérieur. Ce n'était pas du tout une sorte de héros de roman, poétisé par la douleur ; c'était un esprit mesquin, tracassier, sans grandeur, inquiet, chagrin, recroquevillé, qui se plaisait à relever des vétilles, descendait jusqu'aux détails les plus puérils et n'avait pas son pareil pour éterniser ces consternations quotidiennes, le plus souvent misérables, qu'engendre le ménage. On les évite avec un peu de dignité dans le caractère, d'élévation dans les idées ; lui les suscitait à plaisir, comme si c'eût

été une pâture indispensable à son organisation bourgeoise et taquine.

Elle avait trop de finesse pour articuler coup sur coup tous ces griefs, comme on égrène un chapelet ; elle les détaillait sans parti pris apparent, avec une hésitation calculée et un raffinement de naturel contre lesquels le doute était impossible.

Porter contre un homme de telles accusations, c'était le ruiner sans retour dans l'appréciation d'une femme élégante, artiste et de goûts recherchés, comme madame Simon. Carina n'en doutait pas et elle avait raison. Les larmes dont elle assaisonnait ses réflexions n'obscurcissaient pas tellement son regard qu'elle ne suivit avec le plus grand soin sur Julienne la trace des impressions que soulevait sa confiance. Elle y lut une sympathie attendrie pour elle et une indifférence complète pour M. de Berlerault. Elle n'y remarqua aucune nuance de désenchantement ou de déception, ce qu'elle considéra comme un indice certain de tranquillité d'âme ; car madame Simon n'était pas de celles qui savent dissimuler, sa physionomie parlait à défaut de ses lèvres.

Carina en savait assez, rien ne justifiait ses appréhensions ; c'était ce qu'elle avait voulu éclaircir. Elle aurait pu en rester là, mais puisque l'œuvre était entrain, autant valait l'achever pour n'avoir plus à y revenir. Aussi bien cette rivalité qu'elle avait redoutée et qui n'existait pas, ne serait-elle pas une menace toujours suspendue au dessus de sa tête, si elle prenait des mesures pour la prévenir ? En vertu de ce raisonnement rapide, qui se déduisait logiquement au milieu de son émotion feinte, elle ajouta d'un ton pénétré, tout naturel après cette séduisante peinture, qu'elle s'expliquait la fin prématurée de madame Berlerault, car la vie commune avec un semblable mari n'était pas tolérable.

Julienne répliqua simplement que tous les hommes sont les mêmes sous ce rapport, à cause du monstrueux égoïsme que le mariage développe en eux. Ils prétendent s'y reposer, comme un bâtiment à l'encre dans une rade, et savourent béatement la tranquillité pleine de mollesse qu'ils en attendent. La femme n'est là que pour la leur procurer. Malheur à celle qui se révolte, elle fait de son ménage un enfer ou meurt à la peine, comme madame de Berlerault. Elle s'était exprimé d'une voix si douce et si calme que Carina eut une lueur de méfiance. Son regard sec et profond la scruta, tout soupçon s'évanouit aussitôt ; ce que la jeune veuve venait de dire, elle le pensait sincèrement.

La conversation prit bientôt un tour plus intime. Touchée de la confiance qui lui était témoignée, madame Simon surmonta tout à fait la froideur instinctive et indéfinissable qui la dominait en

présence de Miss Mudlett. Elle s'appliqua à remonter son courage et lui dit que ce dont elle se plaignait, aggravé peut-être par les travers propres à M. Berlerault, était avant tout inhérent à la fonction qu'elle remplissait chez lui.

— Quant à moi, déclara-t-elle en terminant, je ne consentirais pas à m'attacher au cou une telle pierre. Je crois que je préférerais le travail manuel le plus dur, pourvu qu'il respectât mon indépendance. Dieu aidant, jamais je ne me mettrai à la discrétion d'un autre.

— Je le crois sans peine, répondit Carina avec vivacité. Vous êtes riche, et vous ne savez pas quels compromis la misère fait accepter. Ah ! ne l'apprenez jamais par vous-même ; c'est le souhait de mon cœur. Pour moi, je ne rougis pas de l'avouer, après les épouvantables malheurs qui ont assailli ma famille, j'ai été trop heureuse de trouver, au prix de bien des efforts, je vous le jure, une position honorable qui...

— Eh ! interrompit madame Simon, vous aurais-je dit cela si je n'avais pas été dans le cas d'appliquer mes théories ?

— Comment ?

— C'est assez clair. Il y a cinq ans, j'étais plus pauvre encore que vous ne l'êtes aujourd'hui, car je n'avais pas même une place d'institutrice.

— Vous aviez du moins votre mari.

A cette riposte, Julienne se troubla et s'aperçut qu'elle était allée plus loin qu'elle ne supposait. Au lieu de rester assise auprès de Carina, elle se promena dans son atelier, pour cacher l'émotion qui s'était soudainement emparée d'elle. Miss Mudlett pressentit immédiatement dans le passé de son amie quelque chose de mystérieux, qui se levait devant elle d'une façon imprévue, comme une perdrix sous les pas d'un chasseur. A son tour, elle fut affectueuse et caressante. Julienne prit une résolution subite.

— Je n'aime pas à parler de moi, dit-elle, ni de l'époque de ma vie à laquelle j'ai fait allusion. Confiance pour confiance ; je serais indigne de la vôtre si je vous refusais la mienne. Puisque j'ai éveillé votre curiosité et votre intérêt, je les satisferai. Ce sera à deux conditions : la première, c'est qu'il ne sera plus jamais question entre nous de ce que je vais vous raconter.

Carina promit sans hésitation.

— La seconde est un enfantillage. J'y tiens peut-être plus encore qu'à l'autre. Il est très-aisé de la remplir : c'est tout simplement.. de ne pas me regarder.

Timidité, pudeur ou tout autre sentiment, la jeune veuve redoutait beaucoup l'indiscrète fixité de deux yeux, même amis, que l'oi-

siveté de l'attention clouerait inévitablement sur elle. Son appréhension était si forte qu'elle lui suggéra un expédient. Afin de faciliter l'exécution de cet engagement, auquel Carina souscrivit en souriant, madame Simon l'installa en face d'un de ces grands portefeuilles spéciaux aux artistes et aux marchands de gravures et l'invita à examiner les dessins, études, esquisses de tout genre dont il était rempli. Pour surcroît de précautions, elle s'étendit dans le hamac, tournant le dos à son auditoire.

Ces petits préparatifs terminés, elle entama un récit que nous ne reproduirons pas textuellement, à cause de son étendue ; nous nous contenterons d'en rapporter la substance. Ce qui, à défaut d'intérêt épisodique, aura le mérite de jeter quelque lumière sur Julienne.

— Qu'il soit bien entendu, dit-elle tout d'abord, que je ne veux me permettre aucune récrimination sur le passé, ni, par un seul mot, offenser la mémoire de mon mari. Je crois me maintenir dans de justes limites en émettant l'avis que le plus grand malheur qui nous soit arrivé à l'un et à l'autre a été de nous marier ensemble.

Elle raconta très-posément qu'orpheline à peu près dès sa naissance, elle avait été confiée à un tuteur dont la sollicitude se borna à lui donner une compagne très-jeune, qui n'avait pas plus de quatorze ou quinze ans, et qui n'était autre qu'Agarithe. Domestique par sa condition, elle fut en réalité pour elle une mère, et ne la quitta jamais, pas même lorsqu'à huit ou neuf ans on fit entrer Julienne dans un des principaux établissements d'éducation de Paris, dirigé par des religieuses.

Un peu avant qu'elle eût atteint sa dix-septième année, on lui présenta, dans un des parloirs du couvent, M. Simon, en lui demandant si elle consentirait à le prendre pour mari. Il avait vingt-cinq ans, il était bien de sa personne, il était riche, c'eût été une folie de le refuser, d'autant plus que sa dot, à elle, était minime. Son tuteur la détermina sans lutte à l'accepter. M. Simon d'ailleurs, aimable et bien élevé, fit sa cour avec beaucoup d'empressement et de délicatesse, se montra charmant, et sa future s'attacha promptement à lui. Le mariage fut célébré presque aussitôt et les nouveaux époux partirent pour le Midi, où étaient situées les propriétés patrimoniales du mari.

Les premiers temps de cette union furent si heureux qu'il eut été impossible de supposer que la durée de ce bonheur serait limitée à quelques mois. Il en fut cependant ainsi. M. Simon, élevé à la campagne, sous les yeux de sa mère, veuve, n'avait jamais habité une ville. Il avait grandi à peu près dans la solitude, n'ayant ni amis ni camarades, qu'on éloignait de lui pour éviter toute corrup-

tion. Ce système eut pour résultat de faire du jeune homme un chasseur habile à tous les exercices du corps, vigoureux, bon cavalier, mais non un homme. Dans son affection égoïste, sa mère avait toujours ajourné le mariage de son fils ; elle mourut avant d'avoir découvert une jeune fille digne de lui, et à son lit de mort lui recommanda de se marier. Son deuil expiré, M. Simon obéit.

Il n'avait pas encore vécu de sa vie propre, s'étant toujours subordonné à sa mère. Dès qu'il fut maître de ses actions, son caractère, longtemps comprimé, se révéla violent, inquiet et dominateur. Pour un mot, il s'emportait et perdait toute mesure. Il le regrettait avant le lendemain ; l'accès passé, il ne pensait plus à ce qui l'avait provoqué. Ce n'était pas suffisant, car rien ne l'aurait amené à convenir de ses fautes ou à s'en justifier devant une femme qui, sans parler de son infériorité sexuelle, avait le tort d'être la sienne. Son orgueil excessif, sa complète ignorance du naturel des femmes qui inspirait à tous ses actes une maladresse qu'il n'avouait pas, sa violence et sa roideur déterminèrent dans le ménage, au bout de moins de six mois, des symptômes de désaccord qui se prononcèrent de plus en plus.

C'étaient de véritables enfants. Entiers comme on l'est dans la jeunesse, ils ne savaient pas faire de concessions, et, faute d'un peu d'expérience que personne ne pouvait leur donner, ils compromirent à jamais la paix de leur intérieur. Les discussions interminables qui se succédaient sans interruption entre deux êtres désœuvrés, qu'aucune occupation ne tenait éloignés l'un de l'autre, qui se retrouvaient ensemble à chaque instant du jour, s'envenimèrent très-rapidement. L'aigreur développa cette irritabilité, particulière aux rancunes de l'amour-propre blessé, qui s'exalte à la réflexion, et, loin de s'épuiser en se répandant, puise au contraire de nouvelles forces dans ses manifestations. Les luttes étaient incessantes, et dégénéraient en batailles rangées pour lesquelles chaque assaillant faisait provision à l'avance de projectiles et de griefs. Parmi ceux innombrables qu'ils se renvoyaient, il n'y en avait pas un seul de sérieux ; ce n'étaient que des coups d'épingles. Mais les douleurs se mesurent par leur durée plutôt que par leur intensité ; un homme supportera sans broncher l'amputation d'une jambe, et ne résisterait pas au supplice qui consisterait à lui arracher un à un tous ses cheveux. Qu'est-ce cependant que la sensation, à peine perceptible, d'un cheveu arraché ?

Ni le mari ni la femme n'osaient prononcer un mot qu'ils avaient tous les deux sur les lèvres. Le respect de son nom, poussé par M. Simon jusqu'à l'excès, s'il y en a en pareille matière, un sentiment de dignité chez Julienne, les empêchaient de divulguer au public,

par la voix retentissante des tribunaux, le secret de leurs dissentiments. Mais cette séparation, que ni l'un ni l'autre ne voulaient nommer tout haut, était depuis longtemps accomplie dans leur cœur quand elle eut lieu de fait.

Pendant deux mois ils vécurent côte à côte sans se parler, presque sans se voir, dans un état d'hostilité tel qu'un rapprochement était impossible. Julienne se fatigua la première de cette situation. Elle dit à son mari que puisqu'ils ne pouvaient s'entendre, le plus simple était de se quitter momentanément. Peut-être, après une absence un peu prolongée, ils seraient mieux disposés tous les deux. M. Simon donna son assentiment tacite à ce projet, et sa femme partit sous la garde d'Agarithe.

Un mouvement d'orgueil mal entendu, mais qui avait son excuse dans sa jeunesse (elle avait alors dix-neuf ans), poussa Julienne à refuser tout secours de M. Simon, pour ne contracter envers lui aucune obligation. Aussi, lors de son départ, elle avait pour tout bien une somme d'argent relativement faible, qui provenait de ses économies, et elle ignorait comment elle subsisterait. Il faut ajouter que son intention primitive était de ne s'éloigner que pendant deux ou trois mois. Elle espérait que l'isolement, le changement d'habitudes, atténueraient ce que le caractère de son mari avait d'excessif.

Pour empêcher M. Simon de revenir sur l'autorisation accordée, elle se mit en route immédiatement, et afin d'être à l'abri d'une surprise, choisit son refuge à une distance considérable, hors de la France même. Une de ses amies de couvent, établie à Venise, y avait par son mariage une grande position. Elle l'alla voir et fut reçue à bras ouverts ; mais aucune insistance ne la détermina à accepter l'hospitalité dans le palais de son amie. Elle arrêta dans le voisinage un petit appartement qu'elle habita avec Agarithe.

Venise lui plut ; elle résolut de passer là le temps de son exil volontaire. Cependant les frais de voyage, ceux de tous genres inévitables à la prise de possession d'un logement, avaient absorbé en peu de jours la majeure partie de ce qu'elle possédait, et force était d'aviser au moyen de pourvoir à ses besoins. Recourir à son mari lui répugnait à un point tel qu'elle aurait auparavant affronté la misère. Quant à son tuteur, cette porte lui était également fermée, par deux raisons : elle n'avait guère d'affection pour un homme qui lui en avait témoigné si peu lui-même, et elle ne voulait pas qu'il apprit par elle les fâcheuses conséquences d'une union qu'il avait conseillé. Elle eut l'inspiration d'utiliser dans cette patrie des arts les talents d'agrément que, pour aider au développement de son aptitude naturelle, on avait cultivées en elle pendant son

enfance. Paysagiste passable et assez bonne musicienne, elle s'offrit à donner des leçons de dessin et de piano. L'appui de son amie, liée avec les meilleures familles de Venise, lui amena du jour au lendemain autant d'élèves qu'elle en put instruire, et par conséquent des ressources assurées.

Le séjour de Julienne à Venise se prolongea, non pas trois mois, mais près de trois années. Toujours sur le point de l'abrégé, elle le continuait aussi toujours. Son mari et elle entretenaient une correspondance régulière. L'accord qu'ils avaient vainement cherché tant qu'ils avaient été ensemble naissait de leur éloignement. M. Simon écrivait des lettres affectueuses et tendres dans lesquelles il la rappela bien des fois auprès de lui. Il l'assurait de son repentir, mandait qu'il s'était corrigé, lui envoyait enfin de son amour des témoignages de plus en plus passionnés. Que souvent Julienne eut euvie de céder ! Agarithe la retenait en évoquant le souvenir de certaines scènes dont elle avait été la confidente, et la suppliait de réfléchir avant de se rendre à des protestations, dont le temps seul pouvait démontrer la sincérité.

Très-probablement l'épreuve touchait à sa fin, lorsqu'un événement inattendu brusqua le dénoûment. A la suite d'un accident de chasse, M. Simon fut un jour rapporté mourant chez lui. Prévenue par le télégraphe, Julienne accourut en toute hâte : il la demandait avec instances. Elle arriva assez à temps pour lui fermer les yeux et pour qu'ils pussent échanger un pardon mutuel.

M. Simon, comme s'il eût voulu assumer sur lui seul la responsabilité des torts principaux, avait fait à ses derniers moments un testament par lequel il léguait à sa femme toute sa fortune, qui était assez considérable : plus de trois cent mille francs. Conséquente avec elle-même, Julienne avait l'intention de refuser ce legs, malgré la loyauté du pardon auquel elle s'était associée de grand cœur. Elle ne désirait que le remboursement de sa dot, décidée qu'elle était à retourner vivre à Venise, où ses petites affaires avaient si bien prospéré, que le produit de ses leçons était supérieur à ce qu'elle avait espéré, et lui apportait presque la richesse. Elle fut obligée de modifier sa résolution.

La famille de son mari, composée de collatéraux, se vit avec peine dépouillée au profit d'une femme qui (le bruit s'en était répandu, malgré la discrétion des deux époux) s'était enfuie depuis plusieurs années du domicile conjugal. On révoqua en doute la légitimité du testament ; on parla de manœuvres et de captation. Bref, au moment où Julienne, ignorant les accusations odieuses qui lui étaient imputées, se préparait à faire rédiger un acte par lequel elle renonçait à la succession, on lui fit dire brutalement que

si elle ne se résignait pas de bonne grâce à une renonciation absolue, l'annulation du testament serait demandée à la justice, qui, vu les circonstances, n'hésiterait pas à le prononcer. Attaquée d'une aussi abominable façon, elle était bien contrainte de se défendre. Ce qu'elle avait été disposée à faire de son propre mouvement, elle refusa, indignée, aux menaces de collatéraux avides. Elle subit un long procès qu'elle eut, du reste, la satisfaction de gagner avec éclat. Il y avait un peu plus de deux ans de cela. Riche désormais, n'ayant plus besoin de battre monnaie avec la peinture et la musique, elle avait liquidé sa fortune, réalisé en valeurs toutes les propriétés, et, sur l'indication de son notaire, avait fait choix de Val-Rouvray pour y vivre tranquille, tout entière à ses regrets.

Pendant ce récit, Carina était demeurée à peu près immobile, ne se permettant pas d'autres mouvements que ceux indispensables pour extraire les dessins du portefeuille et les regarder à loisir, un à un.

Elle écoutait, attendant toujours quelque détail intéressant. Pour quoi ne pas avouer que sa déconvenue était grande ? Elle avait espéré tout autre chose. Dans cette épopée vulgaire il n'y avait rien que de très-ordinaire, rien non plus qu'elle pût utiliser. Aussi il lui échappa plusieurs marques d'impatience. Elle se mordait les lèvres et avait un regret mortel d'avoir provoqué ce filandreuse roman. Ce ne fut qu'à la fin qu'une trouvaille la dérida. Entre deux études, elle retira une enveloppe carrée, semblable à celle d'une lettre. Elle était jaunie, fripée, déchirée à un des angles dont le bord était replié, et par l'ouverture passait un portrait-carte photographique. Le maniement du dessin qui lui était superposé le fit sortir tout à fait, et Carina découvrit avec une surprise joyeuse que c'était celui d'un beau jeune homme d'excellente apparence, vêtu avec élégance, et dont la pose n'avait rien de cette affectation ridicule qui saute aux yeux dans la plupart des épreuves. La figure était fine, efféminée, agréable : moustaches soyeuses coquettement relevées, lorgnon, regard tendre, rien n'y manquait ; un vrai type d'Almaviva, de don Juan peut-être. Les femmes ne se méprennent pas à cela ; aussi un sourire trahit la satisfaction de l'institutrice, même avant qu'elle n'eût lu une sorte de légende manuscrite qui redoubla sa joie.

Sur la bordure blanche de la carte était le premier vers d'un sonnet, en langue italienne, qui se continuait au Verso, et que Carina savoura. En voilà la traduction :

« Chère âme, votre ami vous envoie son image en échange de la vôtre, qu'il couvre de baisers. Le destin jaloux a placé entre nous

un obstacle qui, aujourd'hui, déjoue tous nos efforts. J'ai foi dans l'avenir, car si je n'étais soutenu par le ferme espoir qu'il nous réunira un jour, je mourrais comme la plante brûlée par les ardentes caresses du soleil et que ne revivifie pas une ondée bien-faisante.

“ Le lien mystérieux qui attache nos cœurs n'est encore visible pour personne ; combien envieront mon bonheur, lorsqu'il apparaîtra aux yeux de tous métarmaphosé en chaîne de fleurs au parfum enivrant ! ”

Plus bas étaient écrits ces mots :

“ A ma très-chère adorée Julienne S...

ROBERTO P...

“ Venise, janvier 186...”

Ce portrait et les vers qui en expliquaient la remise étaient fort compromettants pour madame Simon. A tout hasard, miss Mudlett s'en empara et le glissa dans sa poche avec une sécurité complète, attendu que son amie était dans l'impossibilité de la voir. Elle ne savait pas si cette carte lui serait bonne à quelque chose, elle la vola d'instinct. Se peut-on jamais repentir de posséder sur une femme, qui demain sera peut-être une ennemie, un aussi puissant moyen d'action ?

Elle continua d'explorer le portefeuille et ce faisant, elle ne perdait pas une syllabe de ce que disait madame Simon. Elle avait trop de sagacité pour ne pas s'apercevoir que le récit contenait des lacunes et des réticences.

D'abord rien n'y justifiait cet immense chagrin et la résolution de se confiner dans la solitude, pas même la belle conduite de M. Simon à ses derniers moments. Julienne, la franche Julienne, faisait donc ses réserves. Assurément, c'était son droit. On peut, sans dissimulation, restreindre à ce que l'on veut une confiance volontaire. Mais, comme bien d'autres, elle avait à cacher de petites peccadilles. Carina tenait dans sa main la clef qui ouvrait la porte de l'appartement secret où on ne la laissait pas pénétrer. Elle avait assez d'expérience théorique, sinon pratique, pour pressentir de quelle nature est le désespoir d'une femme jeune, belle, veuve et, par conséquent, libre ; c'est à coup sûr une déception où l'amour a la plus grande part.

Le portrait complétait le roman. Evidemment, madame Simon avait rencontré à Venise un consolateur qui lui avait fait accepter des compensations au malheur de son mariage et avait adouci

pour elle les ennuis de l'exil. Plus tard, sans doute, l'amoureux Robert ne s'était plus souvenu du sonnet. De là la désolation de Julienne qui, trompée deux fois, désespérait de l'amour et s'enterrait à Val-Rouvray. En un clin d'œil Carina avait tout deviné.

Lorsque, l'histoire terminée, elle partit, Bardeau annonçait M. le baron de Couturier. Elle eut le temps de lui adresser un signe qui l'invitait à ne pas oublier leurs conventions. A quoi le député répondit par une pantomime très-claire.

— Vous êtes témoin de mon obéissance ; je suis ici dans l'exercice de mes fonctions.

C. DE PARSEVAL DESCHÊNES.

(A Continuer.)

ANNUAIRE DE LA "REVUE CANADIENNE."

Avec la présente livraison se ferme le sixième tome de la *Revue Canadienne*. Qu'il nous soit permis au point où nous en sommes rendu, après six années d'efforts et de persévérance, de résumer ce qui a été fait, constater le présent et dire un mot de l'avenir.

Fondée pour allier à la vérité religieuse la vérité littéraire et philosophique, la *Revue* s'est constituée en dehors de toute influence comme de tout secours politique. La presse depuis longtemps ne suffisait plus à l'activité intellectuelle de notre temps ; des écrivains jeunes, ou déjà anciens sentaient le besoin d'un théâtre plus calme soit pour se développer plus à l'aise, soit pour s'y donner plus d'essor : il fallait un organe à ce mouvement des esprits. La *Revue Canadienne* marqua cette seconde époque de nos Lettres Canadiennes.

Les fondateurs ne voulurent pas que ce courant des idées en travail fit fausse route et s'en allât grossir le torrent des systèmes irrégieux ou indifférents ; ils creusèrent résolument le sillon nouveau dans la pleine lumière de l'Eglise, afin que rien de malsain n'y prît racine. Servir la cause de la Vérité et du Beau, tel fut leur programme, qui est aussi celui de la Littérature de ce pays.

Notre peuple est trop jeune, trop affairé, trop enserré, pour ambitionner une place distincte dans le monde des Lettres : d'ailleurs il n'a pas de langue à lui. Il y aura toujours une Littérature française, anglaise et espagnole, il n'y aura jamais une Littérature belge, canadienne, américaine et mexicaine dans le sens absolu du mot. Ainsi, quand nous disons Littérature canadienne, nous entendons les productions intellectuelles qui voient le jour dans ce pays

et sont d'auteurs canadiens. Créer la Littérature ici, se borne suivant nous à faciliter, appeler et faire naître l'activité intellectuelle.

Les modèles du Beau nous viennent d'Europe, et l'Amérique n'a de vie religieuse, sociale et intellectuelle que par l'Europe. Le siège du Catholicisme est là, de même que le siège des Arts et des Sciences. Qu'est ce qui bouleverse et agite le monde, si ce n'est les questions européennes. C'est à peine en Amérique si les nations voisines se connaissent, mais toutes savent l'histoire des peuples du vieux monde. On nous enseigne ces histoires dans nos écoles du Canada ; à peine y apprend-on la date de l'Indépendance des Colonies anglo-américaines.

Nos écrivains seront donc avant tout des hommes de lutte, par ce que leurs travaux pour avoir du renom seront des œuvres de défense ou de démonstration de la Vérité dans tous les genres littéraires. Tel est d'ailleurs le caractère distinctif des Lettres surtout en Amérique. Le journal et la revue y tiennent lieu du livre ; le publiciste fait passer le goût de l'auteur. Jamais à aucune époque les principes ne furent attaqués avec l'acharnement et avec le succès dont notre âge est le témoin ; jamais aussi le mal n'a eu d'aussi actifs moyens de répandre ses abominables enseignements. Une civilisation nouvelle et des temps vraiment nouveaux se lèvent sur l'Europe : il s'agit de savoir qui l'emportera de l'Erreur ou de la Vérité dans cette reconstitution d'un monde. Pour nous, catholiques, le problème ne fait pas doute, et déjà nous en apercevons la solution favorable dans cette vigueur avec laquelle les principes s'épurent et s'affirment de toutes parts, et surtout dans la convocation du mémorable Concile du Vatican.

Eh ! bien, dans cette lutte universelle du Bien contre le Mal, ce sera le principal titre de gloire de la *Revue Canadienne* d'avoir servi d'organe à plus de soixante écrivains qui, dans les six années expirées, ont à divers titres revendiqué dans ses pages les droits imprescriptibles du Beau et du Vrai en Religion, en Philosophie, en Politique et en Poésie.

*
*
*

Ce que la *Revue* a fait, elle se propose de le continuer, si ses collaborateurs restent toujours animés du même esprit et du même dévouement, si le public canadien correspond aux sacrifices accomplis par les Directeurs et l'Editeur.

Les fonctions de Directeurs sont *gratuites*, sauf celles du gérant qui reçoit un modique salaire pour la correspondance, le soin des livraisons, la correction, etc.

Dans quelques circonstances, il a été possible de rétribuer des manuscrits; c'est ce que la Direction se propose de répéter encore, quoique la somme mise à sa disposition pour cet objet soit des plus modiques. Nous commencerons l'année prochaine à tenir nos collaborateurs au courant du détail de ces frais.

Par suite d'absences, d'éloignement ou même de décès, le Bureau des Directeurs de la *Revue* s'est en partie renouvelé cette année, et il est à espérer que l'actualité, la variété et l'intérêt de la publication laisseront encore moins à désirer que par le passé.

La *Revue* contiendra dorénavant, et à partir de la livraison de janvier 1870, une chronique ou revue du mois dont la rédaction a été confiée à M. B. T. de Montigny.

Voulant encourager le public de toutes les classes à souscrire à la *Revue Canadienne*, l'Editeur vient d'annoncer dans toute la presse du pays son intention de donner une prime tout à fait rare à ses abonnés tant anciens que nouveaux: c'est un charmant ouvrage poétique de M. B. Sulte, intitulé les *Laurentiennes*. Le luxe typographique du livre est très-recherché.

*
*
*

La *Revue Canadienne* a fait une perte bien sensible au mois d'octobre dernier dans la mort d'un de ses fondateurs les plus actifs et les plus dévoués. M. D. H. Senécal fut en effet un des premiers à répondre à l'appel qui lui fut fait pour mettre à exécution un projet qu'il avait lui-même chéri longtemps auparavant. Ses collègues se plaisent ici à lui rendre ce témoignage qu'il avait à cœur la cause sérieuse des Lettres et le rôle élevé de l'écrivain, deux choses si souvent méconnues ou incomprises. Voici d'ailleurs en quels termes un journal quotidien de Montréal, le *Nouveau-Monde*, appréciait cette vie si courte et moissonnée dans sa fleur :

Nous apprenons avec regret, disait le journal du 11 octobre dernier, le décès de M. Denis H. Senécal arrivé hier après-midi, dimanche, à 2 hs., après une longue et cruelle maladie. Le défunt est mort entouré de toutes les consolations de la religion. Il était âgé de trente-deux ans et demi.

M. D. H. Senécal était bien connu du public lettré dans lequel il s'était fait une réputation par ses travaux et par une activité que la maladie vint interrompre trop tôt. Après avoir étudié chez les Jésuites, M. Senécal fit son droit et fut admis au barreau avec distinction en 1858. C'était alors l'époque d'un grand mouvement littéraire parmi la jeunesse catholique: il s'y enrôla franchement et marqua de suite sa place. Il fut l'un des premiers du Cercle Littéraire, et lut dans une séance publique de cette société un travail sur Pothier qui fut très-complimenté par nos plus éminents jurisconsultes.

Devenu associé de MM. Cherrier et Dorion, avocats distingués. M. Senécal se livrait à ses goûts artistiques dans les heures de loisir que lui laissaient les affaires. Chez lui, la musique, les livres et la poésie prenaient son temps : au dehors, il s'occupait avec des amis à fonder la *Revue Canadienne* qui fut une œuvre sérieuse. Il publia successivement dans ce Recueil.— *Introduction à un Cours d'histoire du Droit*, 1864 :— *Histoire de la Coutume de Paris en Canada* 1864 :— *L'Encyclique et la brochure de Mgr. Dupanloup*, 1865 :— *Quelques mots sur l'Album de F. Jehin Prume*, 1865 : et *M. F. Jehin-Prume*, 1865.

La qualité de ses écrits était surtout une grande correction de langage et un vif amour de la vérité. D'un caractère indépendant, M. Senécal était néanmoins d'un commerce plein de charmes et de politesse. Il était sincère dans l'amitié qu'il cultivait avec un très petit nombre d'intimes. Sans rechercher cette popularité que tant d'autres veulent acquérir en flattant tout le monde, il l'avait cependant obtenue par sa franchise, sa libéralité et une grande dignité personnelle. Il n'était pas de tous les partis, mais tous auraient voulu le posséder.

M. D. H. Senécal avait ce qui peut rendre un homme heureux ici bas ; talent, goûts artistiques, avenir brillant, alliance riche, ami dévoués, pourquoi faut-il que la mort soit venue mettre brusquement un terme à tant d'espérances ? Le bonheur domestique lui avait souri, et il avait pour compagne un ange de vertu et de distinction qui l'avait rendu père d'une charmante enfant. Toutes ces félicités se sont envolées à la fois. Il n'en reste plus que le souvenir et des larmes pour les regretter.

La douleur qui, par ce coup, afflige aussi profondément la famille de l'un des premiers citoyens de Montréal, M. C. S. Cherrier, Chevalier de St. Grégoire le-Grand, est ressentie par tout le monde, et c'est remplir un devoir que de lui en exprimer des condoléances publiques.

* *

Voici la composition du Bureau des Directeurs tel qu'organisé à ses dernières séances : MM. Joseph Royal, Président ; F. H. Rainville, Vice-Président ; Joseph Tassé, Gérant ; A. Desjardins, Vice-Gérant ; et MM. Desrosiers, M. D., L. W. Tessier, P. Letondal, E. L. de Bellefeuille, F. X. A. Trudel, S. Rivard, L. A. Jetté, B. A. T. de Montigny, G. Drolet, E. Prud'homme.

JOSEPH ROYAL.
Président.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de cinquante ans (1791-1840), annales parlementaires et politiques du Bas-Canada depuis la Constitution jusqu'à l'Union par T. B. Bédard, Québec. Des presses à vapeur de Léger Brousseau. Pages 419.

Il est avéré que l'histoire parlementaire du pays est loin d'être aussi connue qu'elle devrait l'être. Cette partie de nos annales est sans conteste la plus négligée, ce qui n'est pas peu dire. Car, on sait combien les pages où sont burinés les faits admirables de notre passé, sont par trop ignorées de nos compatriotes. On leur préférera presque toujours quelques épisodes émouvants de feuilleton, quelques récits fantastiques imaginés par la fiction, ou bien on sera familier avec tous les détails fabuleux de la mythologie, avec les histoires plus ou moins fondées des Grecs et des Romains et on n'aura qu'un souvenir nuageux de quelques unes des plus belles pages de notre histoire. Devrait-il en être ainsi ? Et peut-on nier que cet état de choses ne soit déplorable ?

Pourtant, constatons le avec plaisir, il semble y avoir, sinon revirement de front de l'opinion, du moins, progrès assez sensible sous ce rapport. L'indifférence trop engourdie du public commence à se réveiller et avant longtemps, nous l'espérons du moins, on encouragera plus libéralement ces pionniers de notre histoire, désireux d'être utiles au pays, en faisant jaillir la lumière du vrai, sur les points ou méconnus ou obscurcis de nos annales. Ce ne sont point les travailleurs qui font défaut, car combien d'ouvrages historiques n'ont-ils pas paru depuis ces derniers temps et combien ne viendront-ils pas enrichir prochainement notre jeune littérature ? La plupart de ces écrivains portent généralement leur attention sur la longue et glorieuse époque de la domination française en Canada. Tout en les félicitant de leur travaux ardu et patriotiques, ne pourrions-nous pas suggérer que notre histoire parlementaire devint un peu plus l'objet des études. Il est vrai que le dévouement et l'héroïsme éclatent à chaque page de cette première partie de notre histoire et s'imposent à l'attention de l'écrivain, mais existent-ils sous une forme moins brillante dans ces longs orages parlementaires et ces luttes vaillantes, qui furent soutenues dans l'enceinte législative, pour asseoir en ce pays les libertés constitutionnelles et nationales, dont nous sommes aujourd'hui si fiers ?

Garneau s'était encore occupé seul d'assembler les matériaux relatifs à cette intéressante période, qui remonte à la constitution pour se terminer à l'union. Eh bien ! nous sommes heureux de voir que d'autres, à son instar, ont travaillé aussi sur ce même et important canevas. Ainsi, nous avons aujourd'hui à saluer la publication de l'histoire de cinquante ans par M. T. P. Bédard, avocat, de Québec. C'est un ouvrage de quatre cents pages et qui a dû coûter bien des veilles et bien des recherches. Il contient beaucoup de renseignements nouveaux, puisés à bonne source et qu'on ne saurait trouver dans nos livres d'histoire parlementaire. Nous ne signalerons que le document fort précieux contenant les fameuses 92 résolutions qui, adop-

tées en 1834 dans l'Assemblée Législative et rejetées au Conseil, créèrent ensuite tant d'agitation dans les meetings populaires, où les esprits s'échauffèrent pour en arriver aux fâcheux événements de 1837, 38.

Nous n'entendons pas dire que l'ouvrage soit complet, il est au contraire susceptible de beaucoup de développements en certaines parties, et il y a bien des faits et périodes, que l'auteur eut pu mettre plus en relief. Que le style de l'historien ne soit pas toujours aussi châtié qu'il eut dû l'être, c'est ce que nous admettrons volontiers; que l'auteur ne cherche pas toujours à raisonner la cause des choses et des événements; qu'il n'ait ni le coup d'œil, ni la profondeur d'appréciation de notre Garneau, c'est ce que, croyons-nous, personne ne contestera. Mais est-ce à dire que ce volume soit dépourvu de mérite? C'est ce que nous n'oserions affirmer. Car, on pourrait alors nous taxer avec raison d'injustice, puis les ouvrages historiques d'aussi longue haleine, ont trop de prix à nos yeux et attestent trop de dévouement et de patient travail, pour que nous puissions être tant soit peu malveillant.

M. Bédard dit dans sa préface qu'il oit avoir fait une œuvre consciencieuse. Nous le pensons aussi. Cependant, malgré tous ces efforts d'exactitude dans la narration des faits, il s'est sans doute glissé quelques erreurs dans son ouvrage, mais elles ne sont pas assez nombreuses, en autant que nous ayons pu le constater, pour qu'elles puissent discréditer ce livre. Et puis quel est l'historien, qui pourrait se flatter d'être d'une justesse irréprochable dans ses récits des événements? Ceux qui font le plus autorité ont bien donné asile quelque part à des erreurs plus ou moins légères. On ne pourrait donc jeter la pierre à celui, qui se serait rendu coupable de quelques inexactitudes bien involontaires.

Nous n'avons pas la prétention de faire une étude sur le volume de M. Bédard, qu'il serait fort long de vouloir analyser. Nous préférons laisser au lecteur le trouble bien compensé de parcourir cette laborieuse histoire, dont nous aimons à signaler l'apparition comme l'utilité.

JOSEPH TASSÉ.



Les lois de Procédure Civile dans la Province de Québec, par Gonzalve Doutré, B. C. L. Avocat et professeur de Procédure à l'Université Victoria.—II Vol., Montréal, Eusèbe Sénécal, Editeur.

Le second volume de cette œuvre remarquable autant qu'utile vient d'être livré à la publicité. Il complète la tâche que M. Doutré s'était imposée.

En parcourant ce volume, on ne peut s'empêcher de constater combien il a fallu de travail pour condenser dans un espace relativement restreint toute la matière qu'il renferme.

Toutes les parties de cet ouvrage sont disposées avec méthode et traitées avec un soin particulier, une sollicitude égale.

Les commentaires sont sobres, judicieux et appuyés des meilleures autorités.

L'interprétation de nos lois de Procédure créées pour le fonctionnement d'un code de lois tirées, de sources différentes, offraient des difficultés considérables. Il fallait à chaque instant remonter aux origines même de notre Droit afin d'expliquer logiquement les lois de procédure établies pour le vérifier.

M. Doure ne s'est pas dissimulé l'importance de cette entreprise et il s'est mis résolument à l'œuvre.

Connaissant, pour les avoir éprouvés lui-même, tous les déboires qui attendent l'homme de loi dans la mise en pratique de la science légale, il a voulu pour ses confrères aplanir ce sentier difficile.

Après avoir condensé dans un même chapitre tous les éléments de même nature, il place au-dessous de chaque procédure qu'il signale une formule choisie parmi les mieux rédigées pour l'utilité du praticien qui est appelé à l'appliquer.

Depuis les procédés les plus simples, jusqu'aux actes les plus compliqués, il offre à celui qui le consulte, tout ce dont il a besoin pour tourner les obstacles qu'une action hâtive pourrait lui faire rencontrer.

L'auteur, à tous les égards, mérite donc les félicitations de tous les hommes éclairés qui s'intéressent au fonctionnement de plus en plus parfait de nos lois et l'encouragement de ceux surtout qui peuvent bénéficier davantage du travail, des recherches et des études consciencieuses que cette œuvre met en relief. M. G. Doure est un des jeunes membres du Barreau et déjà par son énergie et par une activité que rien ne déconcerte, il a réussi à opérer dans le Barreau, des réformes qu'aucun autre avant lui n'avait espéré de voir se réaliser. Par son travail, sur la procédure, il crée, dans un ordre de chose plus élevé, pour la sauvegarde d'intérêts encore plus étendus, un progrès dont tous les hommes d'affaires et surtout les praticiens en loi devront apprécier l'importance. Avant peu, nous n'avons aucun doute, l'ouvrage de M. Doure sera cité à l'instar des auteurs les plus en renom et fera autorité devant nos tribunaux.

ALPH. DESJARDINS.

History of the Eastern Townships, Province of Quebec, Dominion of Canada, civil and descriptive. In three parts. By Mrs. C. M. Day, 475 pages, in-douze, Montréal, imprimé par John Lovell, 1869.

Il y a plusieurs manières de faire un livre; il n'y en a qu'une bonne. Dans le domaine de l'histoire il est aussi difficile que partout ailleurs d'élever un monument qui reste inébranlable sous les yeux de la postérité. Avant de produire un historien doué des qualités requises pour porter ce beau titre, une littérature se ménage les services d'une foule d'écrivains, qui préparent laborieusement les matériaux de la grande œuvre et qui disparaissent ensuite sans presque laisser de trace. Chacun, dans la mesure de ses forces, de son penchant naturel, de ses talents, ou du point de vue momentané où il se place peut contribuer à enrichir les cartons historiques; rarement un individu réunit en sa personne les conditions suprêmes qui en font un historien véritable. Ces réflexions nous viennent à l'esprit en lisant le livre de Madame Day.

Le but évident de l'auteur a été de rassembler en un faisceau les renseignements les plus utiles qui concernent les Cantons ou Townships de l'Est, autrement dit la région qui s'étend depuis la ligne frontière des États-Unis jusqu'au voisinage de la ville de Québec, côté sud du fleuve Saint-Laurent.

Dans ce cadre, qui, au premier abord, paraîtra restreint, plus d'une question importante trouve naturellement sa place. Nous n'oserions dire que l'auteur a embrassé tout ce que nous entendons par ces mots, et c'est pourquoi son livre ne nous semble pas complet. Tel qu'il est cependant, il ne

saurait manquer d'avoir sa valeur parmi les archives de l'histoire du Canada. Un premier pas est toujours difficile à exécuter ; il faut, en justice, tenir compte de ce fait.

La préface renferme un passage propre à intéresser les Canadiens-français : " Une littérature nationale est un élément essentiel pour former un caractère national ; c'est une vérité confirmée par l'histoire ; chez les nations de l'antiquité, la renommée des poètes, des philosophes, des héros, et des hommes d'état appartient au peuple,—elle est célébrée dans leurs chants, elle fait partie des sentiments du cœur de la nation, et devient le lien de l'unité nationale." Voilà qui est parfaitement juste. Mais comment se fait-il que l'auteur parte de là pour dire tout aussitôt que le Canada ne possède point de littérature nationale ? Nous nous arrêtons sur cette affirmation, parce qu'elle reflète, pour la centième fois sous la plume des écrivains anglais de ce pays, une opinion erronée sur le compte des Canadiens-français. Nos compatriotes anglais, ignorent systématiquement l'existence de la littérature française *nationale* du Canada ; ils le prouvent, ou pour parler plus exactement, ils le disent avec un accord tel que l'on se demande s'il n'y a pas un mot d'ordre au fond de cette tactique singulière. Il nous paraît impossible que demeurant parmi nous, ayant besoin pour écrire leurs livres de consulter nos propres livres, les Anglais de ce pays, aient besoin qu'on leur dise en quoi consiste aujourd'hui notre bibliothèque nationale. Alors, pourquoi dire, répéter et affirmer à tout propos qu'il n'y a rien d'écrit sur le Canada, et que tout est encore à faire en ce genre ? Certes, plus d'un livre est resté inachevé, plus d'une page d'histoire attend encore son historien, nous le savons, la France et l'Angleterre n'ont pas comblé jusqu'ici les lacunes qui s'ouvrent dans leur propre histoire, nous ne saurions être parfaits, mais entre la bibliothèque canadienne-française et le petit nombre de volumes qui composent la collection canadienne-anglaise la différence est énorme ; qu'on l'apprenne et que l'on ne s'en cache pas. Le moindre examen conduira Madame Day à se convaincre que nous avons une littérature nationale, et que nous avons aussi une nationalité, la plus ancienne, la plus solidement assise sur le sol, et la plus versée dans les lettres que n'importe quelle branche de la nation anglaise établie en Canada. Les paroles de la préface que nous citons plus haut peuvent s'adresser aux canadiens-français, si nous parlons des faits accomplis, et aux canadiens-anglais si nous parlons des faits à accomplir. Voilà la vérité.

Il est évident que ce faux point de vue a contribué à refouler dans l'ombre la partie de l'histoire qui se rattache aux cantons appelés les *Bois-Français*. L'auteur s'occupe partout soigneusement de relever les informations relatives aux missions protestantes ; c'est à peine si les missionnaires catholiques ont une mention de dix lignes dans tout l'ouvrage. Les premiers colons du district de Bedford, en grande majorité parlant la langue anglaise, lui sont particulièrement redevables d'une série de chapitres plus élaborés que tous les autres. En arrivant au district de Saint-François, où l'élément français se fait sentir, l'enthousiasme baisse, il ne se rallume que dans les alentours de Sherbrooke, en présence du noyau de population anglaise qui domine en ces endroits. Ce n'est pas dans ce livre que l'on apprendra l'histoire des colons français des comtés de Nicolet, Arthabaska, Drummond et Mégantic. Il faudra un autre historien, plus riche en renseignements et plus disposé à parler de *tous* les Cantons ; celui-là supplantera sa devancière à qui il restera l'honneur d'avoir la première rassemblé des notes et posé quelques jalons

dans ses terrains nouveaux. C'est toujours un mérite, ne le méconnaissons pas.

Dans ces cantons, ouverts à la colonisation depuis un très petit nombre d'années, il y a un vaste champ pour celui qui observe et étudie. L'avenir seul nous dira quelles ressources peuvent en sortir, mais dès ce moment le spectacle qu'ils nous offrent mérite d'attirer l'attention. Qui nous racontera l'histoire de la marche que les colons d'origine française ont suivie dans les Bois-Francis? Un jour, preuves en main, l'on montrera comment ces terres avaient été données à des groupes écossais et anglais, sorte de clans organisés en vue d'implanter au centre du Bas-Canada une population d'origine et de mœurs étrangères aux nôtres et professant une foi politique hostile à nos intérêts les plus chers. Puis, nous verrons que, malgré tous les désavantages auxquels étaient astreints nos compatriotes, malgré les persécutions, les exactions et mille difficultés nées de la malveillance du pouvoir ou d'autres causes, petit-à-petit, courageusement, sans relâche, et au prix de sacrifices innombrables, ils ont fini par reprendre possession de ce sol, où nous les voyons maintenant commander par leur nombre. Bien des gens ont lu *Jean Rivard*, sans croire à la véracité de ce beau récit, il est temps de changer d'opinion et de voir dans le roman de M. Gérin-Lajoie le tableau fidèle des luttes héroïques de nos colons des Bois-Francis.

Plus de la moitié du volume est remplie par l'histoire du Canada et des tribus sauvages de ce pays. La nécessité ne s'en faisait nullement sentir dans un ouvrage consacré à une portion de territoire habité depuis moins de quatre-vingts ans. Mais puisque nous n'avons ni Champlain, ni Sagard, ni Leclercq, ni les Relations des Jésuites, ni Charlevoix, ni Garneau, ni Ferland, ni Faillon, ni aucun historien du Canada, il fallait bien dire quelques mots d'introduction, au grand profit de ceux qui négligent la littérature nationale.

Madame Day a déjà publié (en 1863) un livre intitulé *The Pioneers of the Eastern Townships*, nous ne l'avons pas vu, mais ses deux ouvrages lui donnent droit à des égard, puisqu'ils témoignent de sa persévérance au travail, et de son goût pour l'étude de l'histoire du pays. Les observations que nous ne pouvons nous empêcher de formuler plus haut, sur certains chapitres, pourraient également s'adresser aux écrits de plus d'un Anglais et à notre avis, Madame Day n'a fait que suivre la coutume trop généralement adoptée de mettre en oubli et la race et la littérature française du Canada.

BENJAMIN SULTE.

Transactions of the Literary and historical society of Quebec, Sessions of 1867-8, and 1868-9, New series, Part 6. Printed by Middleton & Dawson, at the "Gazette" general establishment.

Cette brochure de soixante et huit pages renferme quatre productions anglaises, lues durant les séances de la Société Littéraire et Historique de Québec. L'une a été écrite par M. James Douglas, sur la tentative de fonder, en 1823, un établissement sur le rivage Mosquito. Quelques pages sur la constitution physique du soleil sont de la plume du commandeur Ashe, voué depuis longtemps par état à l'étude des questions astronomiques. On sait qu'il s'est rendu à Baltimore pour observer l'éclipse de soleil du sept août dernier et il ne néglige rien pour pénétrer les secrets d'une science, qui a fait, de notre temps, des progrès si marqués. Les deux autres travaux sont

par M. E. T. Fletcher. Ses notes de voyage dans l'intérieur du Saguenay intéresseront particulièrement le lecteur canadien. Car, la colonisation des riches bassins du Saguenay a éveillé depuis quelque temps surtout l'attention publique, et tous renseignements sur leur condition physique et leurs moyens de production doivent être lus avec avidité. Ils doivent avoir d'autant plus de mérite à nos yeux, que ce sont les canadiens-français, qui ont établi un courant colonisateur dans les immenses solitudes du Saguenay. Ils s'y sont déjà agglomérés en groupes nombreux et ils pourront s'y développer tout à leur aise, puisque cette zone fertile, comme le St. Laurent, appartient incontestablement à l'élément français du Canada. On ne saurait récuser ce fait, dont l'exactitude était pleinement reconnue dernièrement par un important journal anglais de cette ville.

On voit que les abbés Hébert et O'Reilly, dont les noms seront toujours chers aux amis de la colonisation, n'ont pas été les premiers prêtres, qui aient devancé le pionnier canadien dans les forêts du Saguenay. Car, d'après M. Fletcher, le P. Jésuite Jean Duquen y pénétrait le premier dès 1647, et quelques années plus tard, il était suivi des Jésuites Bailliquet, Gabriel Druillette et Claude Dablon, puis du P. Albanel, en 1672.

A cette brochure est annexé un rapport du comité exécutif de la société. Il démontre que si l'association poursuit activement son but intellectuel, sa caisse n'en est pas moins dans un état satisfaisant. Il n'est rien comme les difficultés financières pour entraver le mouvement progressif de ces associations, et nous sommes heureux de voir que la Société Littéraire et Historique de Québec n'a pas à accuser un déficit dans son budget.

JOSEPH TASSÉ-

PRIME AUX ABONNÉS

DE LA

REVUE CANADIENNE.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

LES LAURENTIENNES, poésies par Benjamin Sulte, magnifique volume de plus de 200 pages, imprimé en deux couleurs.

Tout abonné qui paiera avant le 25 Janvier prochain, le montant complet qu'il peut devoir sur son abonnement, y compris l'abonnement de 1870 qui est de \$2.25, frais de poste inclus pour l'année, recevra en prime avec la livraison de Janvier prochain, l'ouvrage ci dessus mentionné.

Toute personne qui n'est pas encore abonnée participera aux mêmes avantages en s'abonnant avant le 25 Janvier prochain.

L'Éditeur a la confiance que le public intelligent, ami des lettres canadiennes, appréciera l'étendue des sacrifices qu'il s'impose pour donner à cette publication, la seule de ce genre en Canada, toute l'importance que doit avoir une revue.

L'Éditeur espère que le public comprendra les efforts qu'il fait pour mettre à une hauteur convenable une publication qui, il ne faut pas l'oublier, n'a pas d'autres ressources que ses abonnements.

Les personnes qui désireront recevoir leur prime par la poste, voudront bien ajouter à leur abonnement six centins pour frais de poste.

On s'abonne chez l'Éditeur.

EUSÈBE SENÉCAL.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME SIXIÈME DE LA "REVUE CANADIENNE."

JANVIER 1869.

	PAGES
Les Couplets du Jour de L'An, par M. BENJAMIN SULTE.....	5
Les deux Pendus, par Cook.....	23
Le premier de l'An, 1869, (Poésie), par M. A. B. ROUTHIER.....	52
Les blessures de la vie, par M. FAUCHER DE ST. MAURICE.....	56
Notes de Voyages, par M. J. A. N. PROVENCHER.....	66

FÉVRIER.

Notes de Voyages (suite et fin), par M. J. A. N. PROVENCHER.....	81
Histoire du Montréal (1640-1672) Manuscrit de Paris—Publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec.....	103
Février, (Poésie) par M. BENJAMIN SULTE.....	136
L'emploi du temps, par M. BENJAMIN SULTE.....	137
Les blessures de la vie, (suite), par M. FAUCHER DE ST. MAURICE.....	148

MARS.

Charles Réaume, par M. JOSEPH TASSÉ.....	161
Le Notariat, par M. PETRUS HUBERT, N. P.....	172
Histoire du Montréal, (1640-1672) Manuscrit de Paris—Publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec.....	196
Une Famille Parisienne.....	228

AVRIL.

Outaouais (Etymologie du mot), par M. JOSEPH TASSÉ.....	241
Les Edits et Ordonnances et le Conseil Supérieur de Québec, par M. E. LEF. DE BELLEFEUILLE.....	246
Histoire du Montréal (1640-1672) Manuscrit de Paris—Publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec.....	262
Les blessures de la vie, (suite et fin), par M. FAUCHER DE ST. MAURICE.....	286
Les Enfants du siècle, par M. JOSEPH MAIRE.....	300
Une Famille Parisienne, (suite).....	305

MAI.

La Colombie Britannique et ses mines d'or, par M. A. MICHEL.....	321
Histoire du Montréal (1640-1672) Manuscrit de Paris—Publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec.....	353
Les fiancés d'Outre-Tombe, (Nouvelle), par M ^{lle} . CHAGNON.....	376
Une Famille Parisienne, (suite), par M. HYPOLITE AUDEVAL.....	393

JUN.

Les pages oubliées de notre Histoire, par M. FAUCHER DE ST. MAURICE.....	401
Le Déboisement, par M. BENJAMIN SULTE.....	413
Histoire du Montréal (1640-1672) Manuscrit de Paris—Publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec. (suite et fin).....	417
Abrégé de la mission de Kente.....	426
Les fiancés d'Outre-Tombe, (suite), par M ^{lle} . CHAGNON.....	436
Une Famille Parisienne, (suite), par M. HYPOLITE AUDEVAL.....	453
Bibliographie : The men of the North and their place in history. A lecture delivered before the Literary Club, March 1869, by R. G. Haliburton, F. A., Fellow of the Royal Society of North Antiquaries of Copenhagen. Author of "Coal Trade of New Dominion," "Intercolonial Trade," "New Materials for the history of man." Montreal, Printed by John Lovell, St. Nicolas Street, 1869. Broch. in-8 de 12 p., par M. E. LEF. DE BELLEFEUILLE.....	475
Discours sur la tolérance prononcé devant l'Union Catholique de Montréal le 15 mai 1869 par le Révérend M. Raymond, G. V. Supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe. (Se vend au profit de la bibliothèque de l'Union Catholique). Montréal, Typographie le <i>Nouveau Monde</i> . 24 p. in-8, par M. E. LEF. DE B.....	476
La Revue Légale. Recueil de jurisprudence et d'arrêts. Vol. I, mai 1869, No. 1. Imprimé à l'atelier typographique de "La Gazette de Sorel." 64 p. in-8, par M. E. LEF. DE B.....	477
Origine et Organisation de l'Association Médicale Canadienne avec les minutes des assemblées tenues à Québec, Octobre 1867 et à Montréal, Septembre 1868.—Montréal, John Lovell, imprimeur. 80 pages in-8, par Dr. GEORGES GRENIER.....	478
Les Fleurs de la poésie Canadienne. Religion et patrie: Montréal, C. E. Beauchemin & Valois, Libraires-Imprimeurs, 1869. Brochure in-12 de 134 pages, par M. E. LEF. DE B.....	480

JUILLET.

Les Lois de la Procédure Civile, par M. GONZALVE DOUTRE.....	481
Une Audience avec Pie IX, par M. OSCAR DUNN.....	490
Les fiancés d'Outre-Tombe, (suite et fin), par M ^{lle} . CHAGNON.....	492
Voyage d'Iberville (Publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec).....	508
Les Fleurs de la poésie Canadienne, par M. J. B. PROULX, P ^{re}	527
Une Famille Parisienne, (suite), par M. HYPOLITE AUDEVAL.....	534

AOÛT.

Joseph Rolette, par M. JOSEPH TASSÉ.....	561
Pie VII et Napoléon à Fontainebleau, par M. A. THÉBAUD, S. J.....	576
Une Famille Parisienne, (suite et fin), par M. HYPOLITE AUDEVAL.....	591
Une Fête à la Salle Académique du Collège Ste. Marie, à Montréal,—Discours de M. de Bellefeuille.....	620
Voyage d'Iberville, (publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec).....	626

TABLE DES MATIÈRES.

959

SEPTEMBRE.

Le nom des Trois-Rivières, par M. BENJAMIN SULTE.....	641
La question des Classiques.....	650
Fatenville, (Pièce en un acte), par M. F. G. MARCHAND.....	666
Une promenade sur la voie Appienne et aux Catacombes de St. Calixte, par M. A. O'DONNELL, P ^{tre}	711
Bibliographie: Répertoire Général du Clergé Canadien, par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours, par l'abbé C. Tanguay. Deuxième livraison. Québec, C. Darveau, imprimeur-éditeur, par M. E. LEF. DE BELLEFEUILLE.....	717
Concours de poésie de 1868 à l'Université Laval. Les martyrs de la foi en Canada, par Eustache Prud'homme, écuyer, notaire. Médaille d'argent. Québec. Typographie de Aug. Côté et Cie. 32 p. in-8, par M. E. LEF. DE B.....	718
Trésor des âmes pieuses ou divers moyens d'atteindre la perfection chrétienne, par un prêtre du diocèse de Montréal. Eusèbe Senécal, Imp.-Edit. VIII-815 p. in-12, par M. E. LEF. DE B.....	719

OCTOBRE.

Voyage d'Iberville, (publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec, (suite et fin).....	721
Une page d'histoire parlementaire, par M. JOSEPH TASSÉ.....	737
La question des Classiques, (suite).....	765
Le bourdon de Notre-Dame de Montréal, (Poésie), par M. E. PRUD'HOMME.....	775
Deux Épaves, par M. PARSEVAL-DESCHÈNES.....	778
Bibliographie: The Canadian Parliamentary Companion, edited by Henry J. Morgan, author of the "Bibliotheca Canadensis." etc. Fifth edition, Montreal. Printed by the Montreal Printing and Publishing Company, 1869. 237 pages, petit in-8, par M. E. LEF. DE BELLEFEUILLE.....	800

NOVEMBRE.

Dubergier et le Colonel By, par M. JOSEPH TASSÉ.....	801
Un besoin pressant, par M. BENJAMIN SULTE.....	807
Deux Épaves, (suite), par M. PARSEVAL-DESCHÈNES.....	815
Nos voies de communication, par M. BOUCHER DE LABRUIÈRE, JR.....	840
La question des Classiques. (suite et fin).....	856
A la France, (Poésie), par M. EDOUARD SEMPÉ.....	864
Une promenade sur la voie Appienne, (suite), par M. A. O'DONNELL, P ^{tre}	866
Bibliographie: Traité Élémentaire de Matière Médicale et Guide Pratique des Sœurs de Charité de l'Asile de la Providence. publié sous le patronage des professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie, Faculté de Médecine de l'Université Victoria. 1 vol. in-8 de 1618 p. 1ère édition, par DR. GEORGES GRENIER.....	875
Our Strength and their strength. The North West Territory and other papers chiefly relating to the Dominion of Canada. By the Rev. Eneas MacDonell Dawson. Printed at the Times office. Ottawa, 326 p., par M. JOSEPH TASSÉ.....	877
Histoire du Droit Canadien, par B. A. Testard de Montigny, Avocat, l'un des directeurs de la <i>Revue Canadienne</i> et membre de la Société Historique de Montréal.—Eusèbe Senécal, imprimeur-éditeur et relieur, rue St. Vincent, Montréal.—Un volume in-8, 1000 pages. Prix relié: \$4. par M. SÈVÈRE RIVARD.....	879

DÉCEMBRE.

L'Europe en Amérique, par ***	881
Notes de Voyage, par M. J. M. Lemoine	899
Une promenade sur la voie Appienne, (suite), par M. A. O'DONNELL, P ^{tes}	921
Je songe à toi, (poésie), par M. E. PRUD'HOMME	929
Deux Épaves, (suite), par M. PARSEVAL-DESCHÈNES.....	931
Annuaire de la <i>Revue Canadienne</i> , par M. JOSEPH ROYAL.....	947
Bibliographie: Histoire de cinquante ans (1761-1840) annales parlementaires et politiques du Bas-Canada depuis la Constitution jusqu'à l'Union par M. T. B. BÉDARD. Québec. Des presses à vapeur de Léger Brousseau. pp. 419., par M. JOSEPH TASSÉ.....	951
Les lois de Procédure Civile dans la Province de Québec, par M. Gonzalve Doutre, B. C. L' Avocat et professeur de Procédure à l'Université Vic- toria.—II Vol. Montréal. Eusèbe Senécal, Editeur, par M. ALPHONSE DESJARDINS.....	952
History of the Eastern Townships, Province of Quebec, Dominion of Cana- da, civil and descriptive. In three parts. By Mrs. C. M. Day, 475 pages in-12, Montréal, imprimé par John Lovell, 1869., par M. BENJAMIN SULTE.....	953
Transactions of the Literary and historical society of Quebec, Sessions of 1867-8 and 1868-9. New series. Part 6. Printed by Middleton & Daw- son, at the "Gazette" general establishment, par M. JOSEPH TASSÉ.....	955
Avis de l'Editeur.....	956
Table des matières	957

FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME.